

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. III.

MONTREAL, NOVEMBRE 1880.

No. 10

Ordres des Matières.

Conseil d'Agriculture.....	145
Délibérations du Conseil d'Agriculture.....	145
Exposition de la Puissance—Liste Officielle des Prix.....	147
Porc Poland-China (avec gravure).....	162
Exposition d'Agriculture du comté de l'Islet.....	153
Mue ou abri pour élever les poulets (avec gravures).....	154
Le crédit foncier Franco-Canadien—Discours de M. Massue, M. P.	155
Les vergers de la Montagne de St. Bruno.....	155
Castration des animaux.....	156
Prosperité de l'industrie laitière.....	157
Doit on laver ou ne pas laver le beurre.....	157
Culture des plantes bulbeuses dans les appartements (avec gravures).....	158
Taille de la vigne (avec gravures).....	159

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Copie du Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, en date du 26 Août, 1880, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur, le 26 Août 1880.

No. 311 Sur l'approbation de certaines }
délibérations du conseil d'agriculture. }

L'honorable commissaire de l'agriculture et des Travaux Publics, dans un mémoire en date du vingt-six août courant, (1880), recommande, que les délibérations du conseil d'agriculture du trente mars et du cinq août derniers, (1880), soient approuvées, sauf tout ce qui, dans les délibérations du trente mars, a pour effet de favoriser les races pures d'animaux reproducteurs ou autres à l'exclusion des animaux de race canadienne ou mêlée.

Le comité concourt dans cette recommandation et la soumet à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur.

Certifié. (Signé) GUSTAVE GRENIER.
Député-greffier du Conseil Exécutif.

Délibérations du conseil d'agriculture de la province de Québec.

Réunion à Montréal, le 30 mars 1880.

Présents, MM. Beaubien, Benoit, Blackwood, Browning, Casgrain, Gibb, Gaudet, Massue, Marsan, Rev. F. Pilote, Somerville, Ross, et Rev. S. Tassé.

M. le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée, qui sont approuvés.

Le secrétaire fait ensuite la lecture du rapport du comité exécutif, qui est adopté.

Lecture de la demande de la société d'agriculture du comté de Drummond au sujet de la vente d'une propriété connue sous le nom de "Agricultural Hall."

Le conseil, après avoir pris connaissance de certains documents relatifs à cette affaire, croit devoir n'accorder cette permission qu'en autant que la société de Drummond pourra effectuer cette vente d'une manière légale.

Lecture d'une pétition des cultivateurs d'une partie du

comté de Bonaventure, demandant la permission de former une seconde société d'agriculture qui devra être connue sous le nom de "La société d'agriculture No. 2 de la division A du comté de Bonaventure," et comprenant dans ses limites les cantons de Maria, Carleton et Nouvelle. Cette permission est accordée.

Lecture d'une pétition de la société No.2, du comté de Gaspé, demandant d'être exemptée des concours des terres les mieux cultivées.

Résolu: Le conseil d'agriculture, dans le cas actuel, ne croit pas devoir se départir de ses règlements, qu'il considère comme devant amener de salutaires changements dans la culture, et il se permet de faire observer que si la Société No. 2 du comté de Gaspé ne peut pas accorder des prix à des concurrents réunissant tous les points d'excellence mentionnés dans le programme du conseil, il peut tout de même accorder ces mêmes prix aux cultivateurs dont la culture se rapproche le plus du modèle qu'on leur propose.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture du comté de Beauharnois, demandant d'être exemptée cette année de son exposition et d'employer ses fonds à l'achat d'un cheval reproducteur de race pure; aussi la permission de charger 25 centins aux personnes étrangères qui visiteront leur exposition.

Le conseil considérant que cette Société se propose d'acheter un étalon Clyde, et d'accord avec la recommandation du comité exécutif, accorde cette permission, à la condition cependant que le coût du cheval importé par cette société soit d'au-moins \$1,000; le conseil accorde également la permission de charger 25 centins d'admission aux personnes étrangères à ce Comté.

Lecture d'une pétition de la société du comté de Berthier demandant la permission d'employer partie de ses fonds à l'achat d'animaux de races pures et d'un étalon pour l'usage de cette société.

Sur recommandation du comité exécutif le conseil accorde la première de ces permissions, mais pour l'achat d'un étalon, cette permission n'est accordé qu'à la condition qu'il soit de race pure, Clyde, Percheron, Normand ou autre.

Lecture d'une pétition de la société No. 1 du comté de Chicoutimi, demandant d'être exemptée cette année d'une exposition et d'employer ses fonds à l'achat d'animaux reproducteurs.

Le conseil accorde cette permission à la condition toutefois que cette société dépensera au moins \$500,00 pour faire ces achats et que ces animaux soient de races pures.

Pétition de la société No. 2 du comté de Chicoutimi demandant la permission d'acheter des graines de semences en allouant 75 centins à chaque souscripteur, et que des souscriptions soient reçues en même temps, de pelles, fourches, charrues et autres instruments pour l'usage de ses membres.

Le Conseil accorde la permission d'acheter des graines aux conditions ordinaires mais il ne peut pas permettre à une société de dépenser ses fonds au profit particulier de ses membres, non plus de permettre d'allouer un bénéfice de 75 centins à chacun des membres, dans la distribution de la graine.

La société No. 1 du comté de Montmorency demande la permission d'employer la souscription de ses membres à l'achat de graines et d'animaux reproducteurs.

Le conseil accorde cette permission, tout en faisant observer que cette société ne devra pas dépenser d'argent pour le bénéfice particulier de ses membres.

La société d'agriculture du comté de Québec demande au conseil de suspendre ses règlements au sujet de l'achat d'animaux de races pures, cette décision du Conseil mettant l'existence de cette société en péril. Elle expose de plus qu'elle ne distribue pas de graine de semence à ses membres mais en retour elle donne, à titre de prix extra, une somme égale à la souscription à tout exposant qui n'a pas obtenu de prix à ces expositions.

Résolu : Que le Conseil ne croit pas devoir changer sa détermination de ne pas permettre aux sociétés d'accorder des prix aux taureaux de races croisées ; et de plus il se voit dans la nécessité de s'opposer au système suivi par la Société du comté de Québec en donnant indemnité en argent aux exposants malheureux dans les Concours ; ce qui permet au bout du compte à cette Société de traiter toutes ses affaires et même de subsister avec la seule subvention du gouvernement : les membres ne souscriraient que sous bénéfice de reprendre plus tard leurs souscriptions.

Lecture d'une lettre de M. McEachran invitant les membres de ce conseil à assister à la distribution des diplômes et des prix qui doit avoir lieu aujourd'hui aux élèves de l'Ecole Vétérinaire à 4 heures P. M.

Cette invitation étant acceptée, et les membres ayant décidé de se trouver présents à cette distribution de prix, le conseil s'ajourne à 2 heures. P. M.

SÉANCE DE 2 HEURES. P. M.

Les mêmes étant présents, le conseil prend en considération le travail du Rev. M. Pilote sur le programme des fermes les mieux tenues,

Résolu : Que l'approbation finale du programme des terres les mieux cultivées, tel que révisé et corrigé, soit laissée à une assemblée ultérieure.

Le conseil prend en considération l'avis de motion donné par M. Benoit à la dernière assemblée recommandant les taureaux durhams comme étant les meilleurs pour l'amélioration du bétail en ce pays, au point de vue de l'exposition.

La recommandation du conseil exécutif suggérant que les sociétés d'agriculture devraient avoir le droit de choisir elles-mêmes les animaux dont elles peuvent avoir besoin, pourvu qu'ils soient de races pures, est adoptée sur la division suivante :

Pour MM. Somerville, Marsan, Beaubien, Casgrain, Gibb, Blackwood et Browning (7)

Contre, MM. Gaudet, Benoit et Ross.

M. Blackwood, secondé par M. Somerville fait motion : Que M. Browning soit ajouté au comité des écoles d'agriculture (adopté).

M. Bonny est introduit et explique au conseil ses vues sur l'apatite ou phosphate de chaux pulvérisée, son utilité comme agent fertilisateur et les facilités qu'il a pour le réduire en poudre. M. Bonny offre de donner une certaine quantité de cet engrais aux membres du conseil pour en faire l'essai.

M. Browning, secondé par M. Somerville, fait motion : Qu'aucun paiement ultérieur ne soit fait aux écoles d'agriculture de L'Assomption et de St. Francis, tant que ces écoles n'auront pas transmis à ce conseil leur rapport annuel de 1879 (adopté)

La considération du rapport de l'Ecole de Ste Anne est remise à plus tard, et le conseil s'ajourne à demain pour permettre à ses membres d'assister à la distribution des diplômes à l'école vétérinaire.

MERREDI 31 MARS, 1880, 9. 30. A. M.

Les mêmes étant présents, sur la demande de l'hon. G. G.

Ross, le conseil reconsidère sa décision en date du 14 janvier dernier obligeant les sociétés d'agriculture à ne primer que les taureaux de race pure et après discussion, M. Ross secondé par M. Pilote fait motion :

Que la race canadienne ou mélangée par des croisements avec des races étrangères peut offrir dans certaines parties de la province des avantages assez appréciables pour justifier ce conseil de primer les taureaux canadiens ou de races croisées, sans exiger des pedigrees, lorsque le poids et la forme de ces animaux attestent les efforts qu'auraient faits les éleveurs pour améliorer l'espèce ; le tout sans préjudice à l'encouragement qui doit être donné au croisement avec des races pures qui généralement offrent des avantages plus réels.

Cette motion mise aux voix est perdue sur la division suivante,

Pour. MM. Ross et Pilote (2).

Contre MM. Marsan, Casgrain, Blackwood, Beaubien, Browning et Somerville (6).

La question de la distribution et de l'achat des graines par les sociétés est discutée de nouveau et M. Ross secondé par M. Casgrain fait motion :

Que les avantages de semer de la graine fourragère ne sont pas encore assez généralement reconnus et que pour encourager davantage cette pratique, le conseil doit permettre aux sociétés d'agriculture de payer aux secrétaires le montant de leurs souscriptions en graines lorsqu'elles le jugeront à propos.

Cette motion mise aux voix est perdue sur la division suivante.

Pour : MM. Ross et Casgrain (2).

Contre : MM. Marsan, Beaubien, Browning, Blackwood, Somerville et Pilote (6).

Lecture d'une lettre de M. James Duncan au sujet d'une apparente contradiction entre les règlements du conseil et l'acte d'agriculture au sujet de l'élection des directeurs des sociétés d'agriculture.

Le secrétaire reçoit instruction de répondre à M. Duncan et de lui donner les explications nécessaires.

Et le conseil s'ajourne.

Approuvé ce 5 Août 1880.

(Signé) L. H. MASSUE Préd. C. A. P. Q.

Vraie copie certifiée

(Signé) GEORGES LECLÈRE Secrétaire.

RÉUNION A MONTRÉAL 5 AOUT. 1880.

Présents, MM Benoit, Browning, Casavant, DeBlois, Faribeault, Gaudet, Gibb, Guilbeault Massue, Somerville, Ross, et Revd. Tassé.

M. le Président ayant pris le fauteuil le Secrétaire fait la lecture du procès verbal de la dernière assemblée du conseil lequel est approuvé.

Mr. Browning demande si les procédés des dernières assemblées de ce conseil ont reçu l'approbation du Lieutenant Gouverneur en conseil.

Le Secrétaire produit une lettre du département de l'agriculture en date du 31 juillet écoulé, l'informant que les résolutions adoptées, par le conseil d'agriculture dans sa séance du 27 août 1879 et du 15 janvier 1880 seraient approuvées ce jour la même, sauf une résolution défendant aux Sociétés d'agriculture de donner des prix aux taureaux qui ne seraient pas de races pures, laquelle résolution demeure sous considération.

M. Browning secondé par Mr. Benoit fait motion : Qu'à l'avenir il ne soit convoqué aucune assemblée de ce conseil, tant que le Secrétaire n'aura pas reçu l'information officielle que les procédés de l'assemblée précédente ont été approuvés ou désapprouvés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil tel qu'exigé par la sec. 39 de l'acte d'agriculture.—Adopté.

Monsieur Browning attira l'attention du Conseil sur l'importance d'installer à l'Exposition Provinciale, un modèle de laiterie en opération, d'après le mode suivi dans plusieurs

parties de l'Europe et aux Etats-Unis, montrant les méthodes les plus recommandées de fabriquer le beurre et le fromage.

Le Secrétaire reçut ordre de s'assurer quand et où doivent avoir lieu les expositions de produits de laiterie aux Etats Unis, afin de pouvoir faire visiter ces expositions par un comité du Conseil, et le Président reçut l'autorisation de nommer une délégation ayant pour mission spéciale d'étudier cet important sujet et de faire un rapport de ses travaux.

Mr. le Président fait rapport que MM. Bulmer et Shepperd ont fait une demande d'un octroi pour la fabrication de tuiles de drainage pour l'année 1879.

Résolu: Que le conseil par résolution en date du 21 août 1878 ayant décidé que le contrat de MM. Bulmer et Shepperd soit continué encore pour une année, mais qu'à l'avenir cette allocation serait discontinuée, il est évident que ces messieurs n'ont aucun droit à cette allocation.

Le Secrétaire soumet les rapports annuels pour 1879 des écoles d'agriculture, de St. Anne de l'Assomption, de St. François et celui de l'école vétérinaire de Montréal.

Résolu: Que ces différents rapports soient référés au comité des écoles avec prière de faire rapport à la prochaine assemblée. Le Secrétaire est prié d'inviter Mr. le Président du comité des écoles à fixer le temps qui lui conviendrait le mieux pour faire la visite des écoles.

Le comité des *Fruit Growers' Association* fait rapport que certaines personnes des comtés de Brome et de l'Islet se sont constituées en *Fruit Growers' Association* et demandent la part de l'octroi accordée à ces associations.

Résolu: Que sur la recommandation de ce Comité le secrétaire reçoive instruction d'accuser réception de ces demandes, et d'informer les secrétaires de ces comités, que leur organisation a été reconnue par ce conseil, et que lorsqu'elles auront rempli le but pour lequel ces sociétés sont formées suivant la section deuxième des règlements, qui les gouvernent et qu'elles auront transmis à ce conseil un rapport et un état de leurs affaires tels qu'exigés par la clause XX, qu'alors une somme de cinquante dollars \$50,00 sera payée à chacune de ces sociétés à la fin de cette année.

Le Secrétaire soumet le programme des terres les mieux tenues, travail du Rév. Mr. Pilote tel que revu et corrigé par le Conseil, et son approbation finale est remise à une assemblée ultérieure vu l'absence de Mr. Pilote.

Mr. Browning secondé par Mr. Blackwood fait motion: Que le Secrétaire reçoive instruction d'écrire au Gouvernement, le priant de vouloir bien remettre au comité permanent d'exposition le montant représenté par les 10 0/10 retenus sur l'allocation faite aux sociétés d'agriculture de cette Province (adopté).

Résolu: Que les fonds de ce conseil qui sont déposés à la Banque choisie par ce conseil, soient tenus sur les trois comptes suivants savoir: Dépenses générales; Education agricole; *Fruit Growers' Association*.

Mr. le Président invite alors les membres de ce conseil à visiter le terrain et les bâtisses de l'exposition. Cette invitation est acceptée, et le conseil s'ajourne.

Exposition de la Puissance.—Liste officielle des prix.

1ÈRE CLASSE.—CHEVAUX.

ETALONS PUR SANG, DE 4 ANS ET PLUS.

- Sect. 1.—1er prix, John Clark, Nepean; 2e prix, Dawes & Cie., Lachine; 3e prix, Osborne Morton, Blue Bonnets.
Sect. 2—Point de compétition.
Sect. 3—Etalon de 2 ans: 1er prix, Dawes & Cie., Lachine.
Sect. 4—Point de compétition.
Sect. 5—Pouliche de 3 ans: 1er prix, Hugh Paton, Montréal.
Sect. 6— " de 2 ans: 1er prix, Dawes & Cie., Lachine.
Sect. 7— " d'un an: 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Dawes & Cie., Lachine.

ROUTIERS POUR VOITURE OU LA SELLE—15½ MAINS ET AU-DESSOUS.

- Sect. 1.—Etalon de 4 ans et plus: 1er prix, Norman McLoad, Eldon; 2e prix, William Logan, Allan's Corner; 3e prix, Isidoro Charlebois, Pointe-Claire.
Sect. 2—Point de compétition.
Sect. 3—Etalon de 2 ans: 1er prix, Dr Bergin, Cornwall; 2e prix, Nap Lachapelle, St-Paul l'Hermite; 3e prix, Andrew Scott, St-Laurent.
Sect. 4—Pouliche de 3 ans: 1er prix, Andrew Scott, St-Laurent; 2e prix, Dawes & Cie., Lachine; 3e prix, Dr Bergin, Cornwall.
Sect. 5—Pouliche de 2 ans: 1er prix, Dr Bergin, Cornwall; 2e prix, Dawes & Cie., Lachine; 3e prix, G. C. Rainboth, Aylmer.
Sect. 6—Jument poulinière et son poulain: 1er prix, Nap Lachapelle, St-Paul l'Hermite; 2e prix, L. Brasseau, Laprairie; 3e prix, Jas. Currie, Curry Hill.
Sect. 7—Paire de chevaux appareillés: 1er prix, Victor Beaudry, Montréal; 2e prix, R. Elliot, Village St-Jean-Bte; 3e prix, John Davis, New Glasgow.

ROUTIERS—15½ MAINS ET AU-DESSOUS.

- Sect. 8—Un cheval sous harnais: 1er prix, G. B. Baker, Sweetburg; 2e prix, Hector Lussier, St-Vincent de Paul; 3e prix, J. C. King, Montréal.

CHEVAL DE CARROSSE—15½ MAINS ET AU-DESSUS

- Sect. 1—Etalon de 4 ans et plus: 1er prix, Hon. J. C. Abbott, Montréal; 2e prix, John Clark, Nepean; 3e prix, Thos. Rodd, Chery Hill.
Sect. 2—Etalon de 3 ans: 1er prix, E. L. McDonald, Richmond; 2e prix, Dominateur Lefebvre, St-Rémi.
Sect. 3—Etalon de 2 ans: 1er prix, John Burke, St-Columban; 2e prix, J. C. Rainboth, Aylmer; 3e prix, Amable Prévost, Varennes.
Sect. 4—Point de compétition.
Sect. 5—Pouliche de 2 ans: 1er prix, Hugh McDonald, Côte St-Luc; 2e prix, G. B. Baker, Sweetburg. Prix extra, H. D. Moore, Moore Station.
Sect. 6—Jument poulinière et son poulain: 1er prix, G. Dionne, Rivière-Ouelle; 2e prix, H. McCrimmor, Rivière Raisins; 3e prix, Jas. Curry, Curry Hill.
Sect. 7—Paire de chevaux de carrosse, appareillés: 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Dr Craik, Montréal.
Sect. 8—Paire de chevaux de carrosse, appareillés — au-dessous de 5½ mains: 1er prix, Hugh Paton, Montréal; 2e prix, Dawes & Cie., Lachine.
Sect. 9—Un seul cheval de carrosse, sous harnais: 1er prix, B. J. Coghlin, Montréal; 2e prix, Narcisse Beaudin, Russell Town; 3e prix, Hector Lussier, St-Vincent de Paul.

CHEVAUX DE SELLE—3 ANS ET PLUS—AU-DESSUS DE 15½ MAINS.

- Sect. 10—Cheval de selle, pas plus que 16 mains: 1er prix, M. H. Cochrane, Compton; 2e prix, J. A. Duncan, Duncau-Ville; 3e prix, Dawes & Cie., Lachine.
Sect. 11—Cheval de chasse sellé, sautant des barrières: 1er prix, Club de Chasse, Montréal; 2e prix, Tozer & Cie., Quebec; 3e prix, Club de Chasse, Montréal.

CHEVAUX POUR L'AGRICULTURE.

- Sect. 1—Etalon de 4 ans et plus: 1er prix, J.-Bte Brunet, St-Hyacinthe; 2e prix, John Clark, Nepean; 3e prix, Antoine Vallée, St-Martin.
Sect. 2—Etalon de 3 ans: 1er prix, F. F. Turner, St-Etienne; 2e prix, Olivier Gagné, St-Rémi; 3e prix, J. & R. Benny, Montréal.
Sect. 3—Etalon de 2 ans: 1er prix, Wm. Murray, St. Stanislas de Kostka; 2e prix, Jas. Henderson, Petite-Côte; 3e prix, John Hannah, St. Laurent.
Sect. 4—Pouliche de 3 ans: 1er prix, Jas. Drummond, Côte Visitation; 2e prix, Jas. Henderson, Petite-Côte; 3e prix, Michel Raymond, Longue-Pointe.
Sect. 5—Pouliche de 2 ans: 1er prix, J. S. Nesbitt, Petite-Côte; 2e prix, H. St. Aubin, St-Laurent; 3e prix, Wm. Traversie, St. Stanislas.
Sect. 6—Jument poulinière avec poulain, plus de 1300: 1er prix, J. & S. Nesbitt, Petite-Côte; 2e prix, Jas. Henderson, Petite-Côte; 3e prix, Etienne Benoit, St. Hubert.
Sect. 7—Attelage de 2 chevaux de ferme: 1er prix, J. & S. Nesbitt, Petite-Côte; 2e prix, J. J. Roy, Saut-aux-Recollets; 3e prix, Ls. Brosseau, St. Hubert.

CHEVAUX DE GROS TRAIT.

- Sect. 1—Etalon de 4 ans et plus: 1er prix, Alexis Moquin, Laprairie; 2e prix, Ls. Trudeau, St. Michel Archange; 3e prix, B. Bernard, Longue-Pointe.
Sect. 2—Etalon de 3 ans: 1er prix, Wm. Oswald, Belle-Rivière, Sections 3, 4 et 5.—Point de compétition.

Sect. 6—Jument poulinière avec poulain, au-dessous de 1300 lbs : 1er prix, John Hannah, St. Laurent. 2e prix, Wm. Stuart, Petite-Côte ; 3e prix, C. McEvoy, Petite-Côte.
Sect. 7—Paire de chevaux de gros trait. 1er prix, Jas. Henderson, Petite-Côte ; 2e prix, Robert Ness, Howick ; 3e prix, Wm Nesbitt, Longue-Pointe.

CLYDES.

Sect. 1—Étalon de 4 ans et plus : 1er prix, Société d'Agriculture de Napierville ; 2e prix, John Clark, Napcan ; 3e prix, David Riddle, Ecosse.
Sect. 2—Étalon de 3 ans. 1er prix, Thos. Brown, Petite-Côte, 2e prix, David Riddle, Ecosse
Sect. 3—Point de compétition.
Sect. 4—Poulain d'un an. 1er prix, Hugh McDonald, Côte St. Luc.
Sect. 5—Pouliche de 3 ans. 1er prix, Andrew Scott, St. Laurent
Sect. 6—Pouliche de 2 ans. 1er prix, J. & S. Nesbitt, Petite-Côte ; 2e prix, Dawes & Cie., Lachine.
Sect. 7—Pouliche d'un an. 1er prix, J. & S. Nesbitt, Petite-Côte, 2e prix, Thos. Brown, Petite-Côte ; 3e prix, Dawes & Cie., Lachine.
Sect. 8—Jument poulinière avec son poulain : 1er prix, Thos. Irving, Montréal ; 2e prix, Wm McGibbon, Montréal.
Paire de chevaux : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.

PERCHERONS.

Sect. 1—Étalon de 4 ans : 1er prix, Geo. A. Pierre, Stanstead ; 2e prix, Pierre Lussier, Verchères.
Sections 2, 3 et 4.—Point de compétition.

SUFFOLKS.

Sect. 1—Étalon de 4 ans et plus. 1er prix, Charles C. Gardiner, Charlottetown, P. E. I., 2e prix, N. L. McGilvray, Montréal.
Sections 2, 3 et 4.—Point de compétition.

PONEY SHETLAND.

Sect. 1—Étalons : 1er prix, Jas. Richardson, Lachine ; 2e prix, Jas. Doran, Lachine.
Sect. 2—Juments : 1er prix, Thos. Irving, Montréal ; 2e prix, Alex. McGibbon, Montréal.

PONEY SAUTANT LES BARRIÈRES.

1er prix, A. J. Sommerville, Lachine ; 2e prix, W. A. Reburn, Ste. Anne.

ANE.

1er prix, Jos. Hickson, Montréal ; 2e prix, Capt. Riley, Longueil ; 3e prix, Jos. Hickson, Montréal.

2e CLASSE.—ESPÈCE BOVINE.

DURNAMS.

Sect. 1—Mâle de 4 ans et plus : 1er prix, Geo. Whittfield, St. Athanase ; 2e prix, M. H. Cochrane, Compton ; 3e prix, M. A. Preston & Cie., Ottawa.
Sect. 2—Mâle de 3 ans. 1er prix, M. H. Cochrane, Compton.
Sect. 3—Mâle de 2 ans : 1er prix, Daniel Brims, Athleston ; 2e prix, J. M. Browning, Longueil ; 3e prix, G. Whittfield, St. Athanase.
Sect. 4—Mâle d'un an : 1er prix, Geo. Fraser, Rapides de Lachine.
Sect. 5—Veau au-dessous d'un an : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal ; 3e prix, M. H. Cochrane, Compton.
Sect. 6—Femelle de 4 ans et plus : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, Daniel Brims, Athleston ; 3e prix, C. C. Gardiner, Charlottetown, I. P. E.
Sect. 7—Femelle de 3 ans : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, Daniel Brims, Athleston.
Sect. 8—Génisse de 2 ans : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, Chs. C. Gardiner, Charlottetown ; 3e prix, D. Brims, Athleston.
Sect. 9—Génisse d'un an : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, Daniel Brims, Athleston.
Sect. 10—Génisse au-dessous d'un an : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton.
Sect. 11—Point de compétition.

HEREFORDS.

Sect. 1—Mâle de 4 ans et plus. 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.
Sect. 2 et 3—Point de compétition.
Sect. 4—Veau, hautement recommandé, 1er et 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
Sect. 5—Point de compétition.
Sect. 6—Vache de 3 ans. 1er et 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
Sections 7 et 8—Point de compétition.

DEVONS.

Sect. 1—Mâle de 4 ans et plus : 1er prix, G. Whittfield, St. Athanase.
Sect. 2—Point de compétition.

Sect. 3—Mâle de 2 ans : 1er prix, Geo. Whittfield, St. Athanase ; 2e prix, Ivan Waterspoon, Montréal.

Sect. 4—Point de compétition.

Sect. 5—Femelle de 4 ans et plus. 1er et 2e prix, Geo. Whittfield, St. Athanase.

Veau : 1er prix, Geo. Whittfield, St. Athanase. Hautement recommandé.

Sect. 6—Vache de 3 ans : 1er et 2e prix, Ivan Waterspoon, Montréal.
Sections 7 et 8—Point de compétition.

AYRSHIRES.

Sect. 1—Mâle de 4 ans et plus. 1er prix, Wm. Rodden, Plantagenet ; 2e prix, J. B. Dagenais, Ste. Rose ; 3e prix, Alfred Lesage, St. Jacques

Sect. 2—Mâle de 3 ans : 1er prix, A. Mousseau, Berthier ; 2e prix, Jas. Sangster, Ormston ; 3e prix, G. H. Muir, St. Laurent.

Sect. 3—Mâle de 2 ans. 1er prix, Ls. Beaubien, Montréal ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, M. H. Cochrane, Compton.

Sect. 4—Mâle d'un an : 1er prix, John Hannah, St. Laurent ; 2e prix, G. H. Muir, St. Laurent ; 3e prix, Wm. McGibbon, Montréal.

Sect. 5—Mâle au-dessous d'un an : 1er prix, Thos. Brown, Petite-Côte. 2e prix, John Henderson, Petite-Côte ; 3e prix, John Hannah, St. Laurent.

Sect. 6—Vache de 4 ans et plus : 1er et 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, Jas. Drummond, Côte-Visitation

Sect. 7—Femelles de 3 ans : 1er prix, Thos. Brown, Petite Côte ; 2e prix, Jas. Jeffrey, Petite Côte ; 3e prix, Dawes & Co., Lachine.

Sect. 8—Génisse de 2 ans : 1er prix, Thos. Irving, Montréal ; 2e prix, Wm. Rodden, Plantagenet ; 3e prix, Jas. Stephens, Front River.

Sect. 9—Génisse de 1 an : 1er, 2e et 3e prix, Thos. Irving, Montréal.

Sect. 10—Génisse au-dessous d'un an : 1er prix, Jas. Jeffrey Côte Visitation ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, Wm. Rodden, Plantagenet.

Sect. 11—Troupeau de Ayrshires : 1er prix, Thos. Irving, Montréal.

GALLOWAYS.

Sects. 1 et 2—Point de compétition.

Sect. 3—Mâle de 2 ans : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.

Sect. 4—Point de compétition.

Sect. 5—Femelle de 4 ans et plus : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.

Sect. 6—Femelle de 3 ans : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.

Sect. 7—Génisse de 2 ans : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.

Sect. 8—Génisse de 1 an : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal.

JERSEY OU ALDERNEY.

Sect. 1—Mâle de 4 ans et plus : 1er prix, Geo. Whittfield, St. Athanase ; 2e prix, Wm. McGibbon, Montréal ; 3e prix, H. Stephens, St. Lambert.

Sect. 2—Mâle de 2 ans : 1er prix, Geo. Whittfield, St. Athanase.

Sect. 3—Mâle de 1 an. 1er prix, Wm. Robb, Coteau Landing, 2e et 3e prix, W. A. Reburn, St. Ann's.

Sect. 4—Femelle de 3 ans et plus : 1er prix, J. M. Browning, Longueil, 2e prix, Wm. Robb, Coteau Landing ; 3e prix, Geo. Whittfield, St. Athanase.

Sect. 5—Femelle de 2 ans : 1er prix, Geo. Whittfield, St. Athanase, 2e prix, H. Stephens, St. Lambert, 3e prix, J. M. Browning, Longueil.

Sect. 6—Génisse de 1 an. 1er prix, H. Stephens, St. Lambert, 2e prix, Geo. Whittfield, St. Athanase ; 3e prix, Ivan Waterspoon, Montréal.

Sects. 7 et 8—Point de compétition.

RACES CROISÉES.

Sect. 1—Femelle de 4 ans et plus : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, J. et S. Nesbitt, Petite Côte ; 3e prix, R. Elliott, Village St. Jean-Bte.

Sect. 2—Femelle de 3 ans : 1er prix, J. et S. Nesbitt, Petite Côte ; 2e prix, Wm. Rodden, Plantagenet.

Sect. 3—Génisse de 2 ans : 1er prix, Wm. Stuart, Petite Côte ; 2e prix, Daniel Drummond, Petite Côte ; 3e prix, Wm. Rodden, Plantagenet

Sect. 4—Génisse de 1 an : Wm. Nesbitt, Longue Pointe ; 2e prix, Romuald Ducharme, St. Marc.

BŒUF GRAS ET DE TRAVAIL, DE TOUT AGE.

Sect. 1—Bœuf ou bouvillon gras : 1er prix, Tozer & Co., Québec.

Sect. 2—Vache ou génisse grasse : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton, 2e prix, Tozer & Co., Québec.

Sect. 3—Paire de bœufs de travail : 1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2e prix, Tozer & Co., Québec.

3e CLASSE.—ESPÈCE OVINE.

LIMCSTERS.

Sect. 1—Mâle de 2 ans et plus. 1er prix, Jas. Cowan, Allan's Corner. 2e prix, Robert Ness, Howick ; 3e prix, Jos. Gadbois, Terrebonne.

- Sect. 2—Mâle de 1 an : 1er prix John Hay, Lachute ; 2e prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 3e prix, Toussaint Verdon, St. Laurent.
 Sect. 3—Mâle de l'année : 1er et 2e prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 3e prix, Robert Ness, Howick.
 Sect. 4—2 femelles de 2 ans et plus : 1er prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 2e prix, Rob. Ness, Howick ; 3e prix, Chs. Daunais, Terrebonne.
 Sect. 5—2 femelles de 1 an : 1er et 2e prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 3e prix, Robert Ness, Howick.
 Sect. 6—2 femelles de l'année : 1er prix, Robert Robertson, Howick ; 2e prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 3e prix, Chs. Daunais, Terrebonne.

COTSWOLDS.

- Sect. 7—Mâle de 2 ans et plus : 1er prix, John Campbell, Noyan ; 2e prix, Chs. Robinson, Lacolle ; 3e prix, Frs. Dion, Ste. Thérèse.
 Sect. 8—Mâle de 1 an : 1er prix, Peter Robinson, Lacolle ; 2e prix, Chs. Robinson, Lacolle ; 3e prix, Julius Woodworth, Lacolle.
 Sect. 9—Mâle de 1 année : 1er prix, Julius Woodworth, Lacolle ; 2e prix, Peter Robinson, Lacolle ; 3e prix, Constant Monchamp, St. Michel Archange.
 Sect. 10—2 femelles de 2 ans et plus : 1er prix, Peter Robinson, Lacolle ; 2e prix, Julius Woodworth, Lacolle ; 3e prix, Chs. Robinson, Lacolle.
 Sect. 11—2 femelles de 1 an : 1er prix, A. Mousseau, Berthier ; 2e prix, Chs. Robinson, Lacolle ; 3e prix, Peter Robinson, Lacolle.
 Sect. 12—2 femelles de l'année : 1er prix, Julius Woodworth, Lacolle ; 2e prix, Peter Robinson, Lacolle.

AUTRES RACES OVINES À LAINES LONGUES.

- Sect. 13—Mâle de 2 ans et plus : 1er prix, Ls. Brosseau, St. Hubert ; 2e prix, Frs. Dion, Ste. Thérèse ; 3e prix, A. Mousseau, Berthier.
 Sect. 14—Mâle de 1 an : 1er prix, J. Bte. Dagenais, Ste. Rose ; 2e prix, Casimir Brosseau, Laprairie ; 3e prix, Duncan McCall, St. Joseph.
 Sect. 15—Mâle de l'année : 1er prix, J. Bte. Dagenais, Ste. Rose ; 2e prix, François Desjardins, Ste. Rose ; 3e prix, Antoine Sicotte, St. Hubert.
 Sect. 16—2 femelles de 2 ans et plus : 1er prix, Constant Monchamp, St. Michel Archange ; 2e prix, Robert Ness, Howick ; 3e prix, A. Mousseau, Berthier.
 Sect. 17—2 femelles de 1 an : 1er prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 2e prix, Frs. Desjardins, Ste. Rose ; 3e prix, A. Mousseau, Berthier.
 Sect. 18—2 femelles de l'année : 1er prix, Jas. Cowan, Allan's Corner ; 2e prix, Antoine Sicotte, St. Hubert.

SOUTH-DOWNS.

- Sect. 19—Mâle de 2 ans et plus : 1er prix, H. D. Moore, Moore Station ; 2e prix, Geo. Nichols, Catarauqui ; 3e prix, H. D. Moore, Moore Station.
 Sect. 20—Mâle de 1 an : 1er prix, Geo. Nichols, Catarauqui ; 2e prix, Ls. Brosseau, St. Hubert ; 3e prix, H. D. Moore, Moore Station.
 Sect. 21—Mâle de l'année : 1er prix, Geo. Nichols, Catarauqui ; 2e et 3e prix, H. D. Moore, Moore Station.
 Sect. 22—2 femelles de 2 ans et plus : 1er et 2e prix, H. D. Moore, Moore Station ; 3e prix, Geo. Nichols, Catarauqui.
 Sect. 23—2 femelles de 1 an : 1er, 2e et 3e prix, H. D. Moore, Moore Station.
 Sect. 24—2 femelles de l'année : 1er, 2e et 3e prix, H. D. Moore, Moore Station.

MOUTONS GRAS DE TOUTE RACE.

- Sect. 25—2 meilleurs mâles : 1er prix, Jas. Cowan, Allan's Corner.
 Sect. 26—2 meilleures femelles : 1er prix, Geo. Smith, Lachine Rapids ; 2e prix, Robert Robertson, Howick ; 3e prix, Jas. Cowan, Allan's Corner.

4^E CLASSE—ESPÈCE PORCINE.

BERESHIRE AMÉLIORÉS.

- Sect. 1—Mâle de 2 ans et plus : 1er prix, Edouard Kenny, St. Vincent de Paul ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal.
 Sect. 2—Mâle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er prix, A. Mousseau, Berthier ; 2e prix, Richard Hanaford, Montréal ; 3e prix, Wm. Rodden, Plantagenet.
 Sect. 3—Mâle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er prix, Dawes & Cie, Lachine ; 2e prix, Wm. Evans, Montréal ; 3e prix, W. A. Reburn, Ste. Anne.
 Sect. 4—Mâle au-dessous de 6 mois : 1er prix, Wm. Rodden, Plantagenet ; 2e prix, A. Mousseau, Berthier ; 3e prix, Edouard Kenny, St. Vincent de Paul.
 Sect. 5—Femelle au-dessus de 2 ans : 1er prix, David Smeal, Mile-End ; 2e prix, Mathew Moody, Terrebonne ; 3e prix, Dawes & Cie, Lachine.

- Sect. 6—Femelle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er, 2e et 3e prix, Dawes & Cie, Lachine.
 Sect. 7—Femelle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er, 2e et 3e prix, Dawes & Cie, Lachine.
 Sect. 8—Femelle au-dessous de 6 mois : 1er et 2e prix, Ed. Kenny, St. Vincent de Paul ; 3e prix, Donald Campbell, St. Vincent de Paul.

SUFFOLKS ET AUTRES PETITES RACES.

- Sect. 1—Mâle au-dessus de 2 ans : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, J. A. Simpson, Côteau Landing ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 2—Mâle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Featherston & Main, Credit, O.
 Sect. 3—Mâle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, Featherston & Main, Credit ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit.
 Sect. 4—Mâle au-dessous de 6 mois : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit ; 3e prix, Featherston & Main, Credit.
 Sect. 5—Femelle au-dessus de 2 ans : 1er prix, Jos. Featherston, Credit ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, Featherston & Main, Credit.
 Sect. 6—Femelle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; Wm. Rodden, Plantagenet.
 Sect. 7—Femelle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Featherston & Main, Credit, Ont.
 Sect. 8—Point de compétition.
 Sect. 9—Femelle au-dessous de 6 mois : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Featherston & Main, Credit, Ont.

ESSEX.

- Sect. 1—Mâle de 2 ans : 1er prix, Jos. Featherston, Crédit, Ont. ; 2e prix, Toussaint Verdon, St. Laurent ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 2—Mâle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 3—Mâle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 4—Mâle au-dessous de 6 mois : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Toussaint Verdon, St. Laurent.
 Sect. 5—Femelle au-dessus de 2 ans : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 6—Femelle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Donald Campbell, St. Vincent de Paul.
 Sect. 7—Femelle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, Toussaint Verdon, St. Laurent ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 8—Femelle au-dessous de 6 mois : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Olivier Beaudry, St. Alcxis.

GRANDES RACES—YORKSHIRES ET AUTRES.

- Sect. 1—Mâle de 2 ans et plus : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, Michel Raymond, Longue-Pointe.
 Sect. 2—Mâle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er prix, Thos. Irving, Montréal ; 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 3—Mâle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er et 2e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 3e prix, Wm. H. Vaughan, St. Jean.
 Sect. 4—Mâle au-dessous de 6 mois : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, Elói Ouimet, St-François de Sales ; 3e prix, Ludger Ouellette, Terrebonne.
 Sect. 5—Femelle au-dessus de 2 ans : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, Michel Raymond, Longue-Pointe ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 6—Femelle au-dessus d'un an et moins de 2 : 1er prix, Jos. Featherston, Credit, Ont. ; 2e prix, Elói Ouimet, St-François de Sales ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 7—Femelle au-dessus de 6 mois et moins de 12 : 1er prix, W. H. Vaughan, St. Jean ; 2e prix, Elói Ouimet, St-François de Sales ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 8—Femelle au-dessous de 6 mois : 1er prix, Elói Ouimet, St-François de Sales ; 2e prix, Ludger Ouellette, Terrebonne ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.
 Sect. 9—Femelle au-dessous de 6 mois : 1er prix, Elói Ouimet, St-François de Sales ; 2e prix, Ludger Ouellette, Terrebonne ; 3e prix, Jos. Featherston, Credit, Ont.

5^E CLASSE—GALLINACÉES, ETC.

- Sect. 1—Paire de Dorkings, blancs : Point de premier prix. 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.

- Sect. 2—Paire de Dorkings, gris argentés : 1er prix, Patrick Lunch, jr., Montréal; 2e prix, Thos. Irving, Montréal.
- Sect. 3—Paire de Dorkings, de couleur: 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Thos. Irving, Montréal.
- Sect. 4—Paire de Polonais blancs : Point de premier prix. 2e prix, W. J. Price, Montréal.
- Sect. 5—Paire de Polonais dorés : 1er prix, Jas. Black, Pointe St. Charles.
- Sect. 6—Paire de Polonais argentés : 1er prix, Jas. Black, Pointe St. Charles; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Sect. 7—Paire de Polonais blancs, huppe noire : 2e prix, Jas. Black, Pointe St. Charles.
- Sect. 8—Paire de Plymouth Rock : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Thos. Costen, Montréal.
- Sect. 9—Paire de Brahmas, couleur légère : 1er et 2e prix, Thomas Costen, Montréal.
- Sect. 10—Paire de Brahmas, couleur foncée : 1er prix, J. H. Cayford, Montréal; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Sect. 11—Paire de Cochinchinois, couleur cuir. 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Jas. Hooper, Mile-End.
- Sect. 12—Paire de Cochinchinois, blancs : 1er prix, W. B. Nantel, Montréal; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Sect. 13—Paire de Cochinchinois, couleur perdrix : 1er prix, W. B. Nantel, Montréal; 2e prix, Thos. Hall, Outremont.
- Sect. 14—Paire de Houdans : 1er et 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Sect. 15—Paire de Game, felle noire ou autres couleurs. 1er prix, Jas. Black, Pointe St. Charles; 2e prix, J. C. Nichols, Montréal.
- Sect. 16—Paire de Game, ducking : 1er prix, Jas. Black, Pointe St. Charles.
- Sect. 17—Paire de Game, de toute autre variété : 1er prix, Jas. Black, Pointe St. Charles; 2e prix, J. C. Nichols, Montréal.
- Sect. 18—Paire de Leghorns, blancs : 1er prix, Thos. Hall, Outremont; 2e prix, Geo. McNider, Outremont.
- Sections 19, 20 et 21—Point de compétition.
- Sect. 22—Paire de Hambourgs, à raies argentées : 1er prix, Wm. Harnett, Montréal; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Section 23—Point de compétition.
- Sect. 24—Paire de Hambourgs, à paillettes argentées : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Henri Joice, Chambly Canton.
- Sect. 25—Paire de Hambourgs, noirs : 1er prix, J. Hickson, Montréal.
- Sect. 26—Paire de Bantams, seabright : 1er prix, Fertherston & Main, Crédit, Ont.
- Sect. 27—Paire de Bantams, à felle noire et autres rouges : 1er prix, John Smith, Rapides de Lachute; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Sect. 28—Paire de Bantams, ducking game : 1er prix, Jas. Black, Pointe St. Charles; 2e prix, Chs. Lumpkins, Côte-des-Neiges.
- Sect. 29—Paire de Bantams, de toute autre variété : 1er prix, Jos. Hickson, Montréal; 2e prix, Thos. Costen, Montréal.
- Sect. 30—Paire de Dindes, de toute couleur : 1er prix, Featherston & Main, Crédit, Ont.; 2e prix, C. F. Blanchard, St. Marc.
- Sect. 31—Paire de Dindes, blancs : 1er prix, H. D. Moore, Moore-Station; 2e prix, Jos. Hickson, Montréal.
- Sect. 32—Paire d'Oies de Brème : 1er prix, Thos Irving, Montréal.
- Section 33—Point de compétition.
- Sect. 34—Paire d'Oies Anglaises et autres communes : 1er prix, John Smith, Rapides de Lachute.
- Sect. 35—Paire d'Oies de toute au variété : 1er prix, H. D. Moore, Moore Station; 2e prix, H. Stephens, St. Lambert.
- Sect. 36—Paire de Canards, Alesbury : 1er prix, Dan. Drummond, Petite-Côte; 2e prix, Geo. Nichols, Cataragui.
- Sect. 37—Paire de Canards de Rouen : 1er prix, Geo. Nichols, Cataragui; 2e prix, Featherston & Main, Crédit, Ont.
- Sect. 38—Paire de Canards de toute autre variété : 1er prix, H. D. Moore, Moore Station; 2e prix, Toussaint Verdon, St. Laurent.
- Sect. 39—Paire de Pintades : 1er prix, Toussaint Verdon, St. Laurent.
- Sect. 40—Paire de Paons : 1er et 2e prix, Frs. Dion, Ste. Thérèse.
- Sect. 41—Point de compétition.
- Sect. 42—Collection de Volailles : 1er prix, E. W. Benson, New-Liverpool.

PIGEONS.

- Sect. 43—Paire de Pigeons Messagers, Pouters et Tumblers : 1er prix, Jas. Hooper, Mile-End.
- Sect. 44—Paire de Pigeons Jacobins, Eventails, Barbs et Trumpeters : 1er prix, Jas. Hooper, Mile-End.
- Sect. 45—Collection de Pigeons de toute autre variété : 1er prix, Jas. Hooper, Mile-End.

LAPINS.

- Sect. 46—Paire de Lapins, longues oreilles : 1er prix, Chs. Lumpkins, Côte-des-Neiges.
- Sect. 47—Paire de Lapins communs : A. Z. Hetu, Montréal.

ENTRA.

2e prix, Jas. Black, Pointe St. Charles.

6e CLASSE—INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

- Sect. 1—Charrue à deux oreilles : 1er prix, Geo. Jeffrey Bros., Petite-Côte; 2e prix, Jas. Patterson, Hochelaga.
- Sect. 2—Charrue polysocle : 1er prix, Wm. Lvaas, Montréal; 2e et 3e prix, Frost & Wood, Smith Falls.
- Sect. 3—Charrue, train en fer, socle en acier, manches en bois : 1er prix, G. Wilkinson & Cie., Aurora; 2e prix, John Watson, Ayr; 3e prix, "Toronto Plough Works," Toronto.
- Sect. 4—Charrue en fer : 1er prix, Léon Rochon, fils, St. Eustache; 2e prix, Geo. Jeffrey, Bros., Petite-Côte; 3e prix, Jas. Patterson, Hochelaga.
- Sect. 5—Charrue sous-sol : 1er prix, Wm. Evans, Montréal; 2e prix, John Watson, Ayr.
- Sect. 6—Point de compétition.
- Sect. 7—Herses en fer. 1er prix, David Ross, Huntingdon; 2e prix, Alexandre McGarth, North Georgetown; 3e prix, Geo. Jeffrey Bros., Petite-Côte.
- Sect. 8—Herses en bois : 1er prix, Geo. Jeffrey, Bros., Petite-Côte.
- Sect. 9—Rouleau en fer : 1er prix, J. T. Miller & Son, Morrisburg; 2e prix, C. B. Mahan, Montréal; 3e prix, Geo. Jeffrey Bros., Petite-Côte.
- Sect. 10—Rouleau en bois : 1er prix, Frost & Wood, Smith Falls; 2e prix, C. B. Mahan, Montréal; 3e prix, Geo. Jeffrey Bros., Petite-Côte.
- Sect. 11—Houe à cheval ou cultivateur en fer, à un cheval : 1er prix, Larmouth & Fils, Montréal; 2e et 3e prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 12—Houe à cheval ou cultivateur en bois, à un cheval : 1er et 2e prix, C. B. Mahan, Montréal; 3e prix, Maximo Bougio, Bougio, P. Office.
- Sect. 13—Point de compétition.
- Sect. 14—Rateau à cheval (sulky) : 1er prix, M. Moody & Fils, Terrebonne; 2e prix, Frost & Wood, Smith Falls; 3e prix, G. M. Cossitt Bros., Montréal.
- Sect. 15—Point de compétition.
- Sect. 16—Coupe racines pour animaux : 1er prix, Wm. Evans, Montréal; 2e prix, M. B. & H. Jewell, East Farnham.
- Sect. 17—Arrache-patates : 1er prix, Geo. Jeffrey Bros., Petite-Côte.
- Sect. 18—Coupe-paille : 1er prix, Wm. Evans, Montréal; 2e prix, M. B. & H. Jewell, East Farnham.
- Sect. 19—Arrache-souche : 1er prix, Joshua Henshaw, St. Hyacinthe.

LÈVE-PIERRES.

1er prix, Jos. Fillion, Ste. Thérèse.

- Sect. 20—Presse-à-cidre. 1er et 2e prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 21—Collection d'instruments aratoires : 1er prix, Frost & Wood, Smith Falls.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE OU OUTILS À MAIN.

- Sect. 1—Point de compétition.
- Sect. 2—Jeux d'outils à drainer : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 3—Point de compétition.
- Sect. 4—Demi-douzaine de bêches : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 5—Demi-douzaine de houes en acier : 1er prix, L. N. Turner, Olena.
- Sect. 6—Demi-douzaine de pelles en acier : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 7—Demi-douzaine d'écopés à grain : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 8—Demi-douzaine de fourches-à-fumier : 1er et 2e prix, Stafford & Holden, Barry, E.-U.
- Sect. 9—Demi-douzaine de fourches-bêches : 1er prix, Stafford & Holden, Barry, E.-U.
- Sect. 10—Semoir ou brouette pour navets : 1er prix, J. W. Mann, Brockville; 2e prix, Wm. Evans, Montréal; 3e prix, Geo. Jeffrey Bros., Petite-Côte.
- Sect. 11—Semoir à mil : 1er prix, J. W. Mann, Brockville; 2e et 3e prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 12—Rouleau pour jardin : 1er prix, Wm. Evans, Montréal; 2e prix, Jas. Smart, Brockville.
- Sect. 13—Demi-douzaine de manches de faux : 1er prix "Dominion Snaith Company," Sherbrooke; 2e prix, H. E. Ketchum, Strathroy.
- Sect. 14—Javelier pour grain : 1er et 2e prix, H. E. Ketchum, Strathroy.
- Sections 15 et 16—Point de compétition.
- Sect. 17—Tondeuse de gazon : 1er prix, Wm. Evans, Montréal; 2e prix, A. Jones, Montréal.
- Sections 18, 19 et 20—Point de compétition.
- Sect. 21—Cribles : 1er prix, Wm. T. Dingle, Oshawa; 2e prix, U. S. Robillard, Beauport; 3e prix, Wm. McKenzie, Morrisburg.
- Sect. 22—Presse à fromage : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.

- Sect. 23—Barattes : 1er prix, A. D. Cable, Montréal ; 2e prix Wm. Evans, Montréal ; 3e prix, Jos. James & Cie., Montréal.
- Section 24—Point de compétition.
- Sect. 25—Assortiment de seaux et de vaisseaux à lait : 1er prix, Hicks & King, Windsor Mills ; 2e prix, S & J. Ingalls, Sweetsburg ; 3e prix, Prentice & Fort, East Hardick. Prix extru, Ls. Narbonne, St. Rémi
- Sections 26 et 27—Point de Compétition.
- Sect. 28—Set de fers à cheval : 1er prix, "Montreal Rolling Mills," Montréal ; 2e prix, Jos Lachapelle, Montréal.
- Sect. 29—Jougs et attelages pour bœufs : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 30—Barrière pour ferme : 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 31—Echantillon de clôture en bois pour ferme. 1er prix, Goudron & Frères, Montréal.
- Sect. 32—Echantillon de clôture en fil de fer, pas moins de 2 perches. 1er prix, "Dominion Barb Wire Fence Co." Montréal, 2e prix, Washburn & Main, Montréal, 3e prix, Goudron & Frères, Montréal.
- Sect. 33—Point de compétition.
- Sect. 34—Assortiments d'outils à main, de manufacture canadienne. 1er prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 35—Vaisseaux à lait, pour au moins 10 vaches. 1er prix, Martin & Bean, Montréal, 2e prix, Borl & Bromley, Châteauguay ; 3e prix, Z. M. Gélinas, Yamachicho.
- Sect. 36—Évaporateurs pour l'eau d'au moins 150 gallons : 1er prix, A. J. Simpson, Montréal ; 2e prix, W. A. Morrisson, Frelighsburg.
- Sect. 37—Seaux pour eau d'érable : 1er prix, W. A. Morrisson, Frelighsburg ; 2e prix, E. E. Spencer, Frelighsburg.
- Sect. 38—Goutterelles : 1er prix, W. A. Morrisson, Frelighsburg, 2e prix, E. E. Spencer, Frelighsburg.

7^E CLASSE—PRODUITS AGRICOLES.

GRAINS, GRAINES, ETC.

- Sect. 1—Blé blanc d'automne, 4 Minots : 1er prix, Roch Simard L'Assomption, 2e prix, Jules Sauriol, St. Martin, 3e prix, Dan. Drummond, Petite-Côte.
- Sect. 2—Blé roux d'automne, 4 minots : 1er prix, Ovide Marion, St. Jacques l'Acchigan ; 2e prix, Frs. Demers, Chambly Bassin ; 3e prix, Alexis Prefontaine, Belœil.
- Sect. 3—Blé blanc du printemps, 4 minots : 1er prix, Jas Jeffrey, sr, Petite-Côte ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, Ovide Marion, St. Jacques l'Acchigan.
- Sect. 4—Blé roux du printemps, 4 minots : 1er prix, J. & R. Benny Montréal ; 2e prix, Moïse Vincent, St. Hubert ; 3e prix, Thos. Irving, Montréal.
- Sect. 5—Orge à 2 rangs, 4 minots : 1er prix, Hugh McDonald, Côte St. Luc ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, Thos. Morrin, Lachute.
- Sect. 6—Orge à 6 rangs, 4 minots : 1er prix, Dame Vve Lapointe, Longue-Pointe ; 2e prix, David Martin, St. Esprit ; 3e prix, Jules Sauriol, St. Martin.
- Sect. 7—Seigle, 2 minots : 1er prix, Henri Pepin, L'Assomption ; 2e prix, David Martin, St. Esprit ; 3e prix, Fidèle Perreault, L'Assomption.
- Sect. 8—Avoine blanche, 4 minots : 1er prix, David Martin, St. Esprit ; 2e prix, Henri Pepin, L'Assomption ; 3e prix, Chas. F. Blanchard, St. Marc.
- Sect. 9—Avoine noire, 4 minots : 1er prix, David Martin, St. Esprit ; 2e prix, Jules Sauriol, St. Martin ; 3e prix, Jas. Drummond, Côte Visitation.
- Sect. 10—Pois, 4 minots : 1er prix, Jean Gagnon, St. Michel ; 2e prix, Jos. Delorme, fils, Côte St. Michel ; 3e prix, Frs. Demers, Chambly Bassin.
- Sect. 11—Pois Marrowfat, 2 minots : 1er prix, David Martin, St. Esprit ; 2e prix, Michel Raymond, Longue-Pointe ; 3e prix, John Smith, Rapides de Lachute.
- Sect. 12—Lentilles, 2 minots : 1er prix, David Martin, St. Esprit, 2e prix, John Brodie, Côte St. Luc.
- Sect. 13—Fèves blanches, 2 minots : 1er prix, Jos. Meloche, Ste. Geneviève ; 2e prix, D. Martin, St. Esprit ; 3e prix, Ls. Séguin, Rigaud.
- Sect. 14—Blé-d'Inde blanc, en épis : 1er prix, Jules Sauriol, St. Martin ; 2e prix, Eloi Outimet, St. François de Sales ; 3e prix, Chs. F. Blanchard, St. Marc.
- Sect. 15—Blé-d'Inde jaune, en épis : 1er prix, J. N. Blackwood, West Shefford ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal, 3e prix, Thos. Hall, Outremont.
- Sect. 16—Graine de mil, 2 minots : 1er prix, Antoine Lamarche, St. Esprit ; 2e prix, Jas. Dingwall, Williamstown ; 3e prix, Olivier Clairmont, Rivière-du-Loup.
- Sect. 17—Graine de trèfle, 2 minots : 1er prix, Prosper Corbeil, St. Henri de Mascouche ; 2e prix, Jos. Lemire, St. Alexis.
- Sect. 18—Trèfle Alayke, 2 minots : 1er prix, Olivier Beaudry, St. Alexis ; 2e prix, Jos. Lemire St. Alexis.
- Sect. 19—Graine de chanvre, 2 minots : 1er prix, David Martin, St. Esprit, 2e prix, Olivier Beaudry, St. Alexis ; 3e prix, Jos. Lemire, St. Alexis.
- Sect. 20—Graine de lin, 2 minots : 1er prix, D. Martin, St. Esprit ; 2e prix, François Demers, Chambly Bassin ; 3e prix, Prosper Corbeil, Mascouche
- Sect. 21—Graine de montarde, 1 minot : 1er prix, Antoine Lamarche, St. Esprit, 2e prix, David Martin, St. Esprit.
- Sect. 22—Graine de Navets de Suède, 20 livres : 1er prix, Olivier Beaudry, St. Alexis, 2e prix, Ant. Lamarche, St. Esprit ; 3e prix, David Martin, St. Esprit.
- Sect. 23—Graine de carotte de Belgique, 14 livres : 1er prix, David Martin, St. Esprit ; 2e prix, Olivier Beaudry, St. Alexis ; 3e prix, Ant. Lamarche, St. Esprit
- Sect. 24—Graine de betteraves à vache, rouges, 12 livres : 1er prix, D. Martin, St. Esprit, 2e prix, Olivier Beaudry, St. Alexis ; 3e prix, Ed. Ferland, Lanoraie
- Sect. 25—Graine de betteraves à vache, jaunes, 12 livres : 1er prix, Olivier Beaudry, St. Alexis ; 2e prix, Ant. Lamarche, St. Esprit.
- Sect. 26—Balle de houblon, 112 livres : 2e prix, P. H. Mansfield, East Farnham.
- Sect. 27—Fèves à cheval, 2 minots : 1er prix, J. & R. Benny, Montréal ; 2e prix, Thos. Irving, Montréal ; 3e prix, D. Drummond, Petite-Côte.
- Sect. 28—Sarrasin, 4 minots : 1er prix, Olivier Beaudry, St. Alexis ; 2e prix, David Martin, St. Esprit ; 3e prix, Dame Vve Lapointe, Longue-Pointe.
- Sect. 29—Millet, 2 minots : 1er prix, David Martin, St. Esprit ; 2e prix, Ant. Lamarche, St. Esprit.

RÉCOLTES-RACINES.

- Sect. 1—Patates Garnet Chili, rouges, 1½ minot : 1er prix, Jean Gagnon, St. Michel ; 2e prix, J. & S. Nesbitt, Petite-Côte ; 3e prix, J. Delorme, fils, Côte St. Michel.
- Sect. 2—Patates Garnet Chili, blanches, 1½ minot : 1er prix, Thos. Irving, Montréal.
- Sect. 3—Patates Early Goderick, 1½ minot : 1er prix, Jos. Chartier, St. Guenard ; 2e prix, Wm. Stuart, Petite-Côte ; 3e prix, Joseph Delorme, fils, Côte St. Michel.
- Sect. 4—Patates Early Rose, 1½ minot : 1er prix, Jos. Delorme, fils, Côte St. Michel ; 2e prix, Jérémie Gagnon, Côte St. Michel ; 3e prix, J. J. Roy, Sault-aux-Récollets.
- Sect. 5—Patates, variétés diverses, 1½ minot : 1er prix, Thos. Hall, Outremont ; 2e prix, T. R. Hughes, Côte-des-Neiges ; 3e prix, Jas. Dingwall, Williamstown.
- Sect. 6—Collection de patates : 1er prix, Jas. Jeffrey, Petite-Côte ; 2e prix, W. B. Davidson, Côte St. Paul ; 3e prix, John Smith, Rapides de Lachute.
- Sect. 7—Navets de Suède : 1er prix, Wm. Evans, Montréal ; 2e prix, J. & R. Benny, Montréal ; 3e prix, Ant. Lafont, Côte Visitation.
- Sect. 8—Navets globes blancs : 1er prix, Ignace Morin, Côte-des-Neiges.
- Sect. 9—Navets jaunes d'Aberdeen : 1er prix, Wm. Darsh, Lachine.
- Sect. 10—Carottes rouges (20) : 1er prix, Ant. Lafond, Côte Visitation ; 2e prix, Rémi Pepin, L'Assomption ; 3e prix, W. B. Davidson, Côte St. Paul.
- Sect. 11—Carottes blanches (20) : 1er prix, W. B. Davidson, Côte St. Paul ; 2e prix, Henri Pepin, L'Assomption ; 3e prix, Thos. R. Hughes, Côte des Neiges.
- Sect. 12—Betteraves rouges longues : 1er prix, Wm. Evans, Montréal ; 2e prix, T. R. Hughes, Côte-des-Neiges ; 3e prix, Richard Hanaford, Chemin Papineau.
- Sect. 13—Betteraves rouges Globe : 1er prix, T. R. Hughes, Côte-des-Neiges ; 2e prix, Mathew Jeffrey, Longue-Pointe.
- Sect. 14—Betteraves jaunes Globe : 1er prix, T. R. Hughes, Côte-des-Neiges ; 2e prix, Wm. McGibbon, Montréal ; 3e prix, Dan. Drummond, Petite-Côte.
- Sect. 15—Betteraves jaunes longues : 1er prix, T. R. Hughes, Côte-des-Neiges ; 2e prix, Dan. Drummond, Petite-Côte ; 3e prix, Thos. Irving, Montréal.
- Sect. 16—Kohl-Rabi : 1er prix, Thos. Irving, Montréal ; 2e prix, Wm. McGibbon, Montréal ; 3e prix, W. B. Davidson, Côte St. Paul.
- Sect. 17—Betteraves à sucre : 1er prix, Wm. Evans, Montréal ; 2e prix, John Brodie, Côte St. Luc ; 3e prix, Wm. Evans, Montréal.
- Sect. 18—Panets : 1er prix, T. R. Hughes, Côte-des-Neiges ; 2e prix, Ant. Lafond, Côte Visitation ; 3e prix, Richard Hanaford, Chemin Papineau.
- Sect. 19—Citrouilles pour animaux : 1er prix, Prosper Corbeil, Mascouche ; 2e prix, Ignace Moran, Côte-des-Neiges ; 3e prix, John Brodie, Côte St. Luc.

Sect. 20—Tabac en feuilles, 20 livres: 1er prix, Ovide Marion, St. Jacques l'Achigan; 2e prix, Ed. Ferland, Lanoraie; 3e prix, Ed. Langlois, Québec.

Sect. 21—Point de compétition.

Sect. 22—Lin en filasse (112 livres) 1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis; 2e prix, Jos Gadbois, Terrebonne; 3e prix, Ant Lamarche, St Esprit.

Sect. 23—Chanvre, (112 livres) 1er prix, Fidèle Perreault, L'Assomption; 2e prix, Roch Simard, L'Assomption.

EXTRA—COLLECTION D'OIGNONS.

1er prix, Wm. Evans, Montréal.

COLLECTION DE BETTERAVES.

1er prix, Wm. Evans, Montréal.

COLLECTION DE NAVETS.

1er prix, Wm. Evans, Montréal.

8^e CLASSE—PRODUITS DE LA LAITIÈRE.

Sect. 1—Trois tinettes de beurre de pas moins de 56 livres chacune, étant fait à aucune beurrerie publique 1er prix, Saunders & McGill, Stockwell 2e prix, Boden & Wilson, Montréal; 3e prix, J. S. Elliot, Lapigeonnier

Sect. 2—La meilleure tinette de beurre d'au moins 56 livres et fabriqué à aucune beurrerie privée. 1er prix, Geo. Whitfield, St Athanas; 2e prix, J. Martin, St André; 3e prix, Olivier Clairmont, Rivière-du-Loup (en haut); 4e prix, Ovide Marion, St. Jacques l'Achigan.

PRIX EXTRA—BEURRE.

1er prix, R. Donaldson, Montréal.

PRIX EXTRA—PRIX DES CITOYENS.

Chevaux de chasse sautant les barrières et portant un gros poids: 1er prix, Capitaine, Campbell, St. Hilaire. 2e prix, B. J. Cogliu, Montréal. 3e prix, Jos. Kickson, Montréal.

Chevaux de chasse sautant les barrières et portant un petit poids: 1er prix, Wm Drysdale, Montréal; 2e prix, D. Morice, Montréal; 3e prix, Tozer & Cio, Québec

Chevaux de chasse et de labour, sautant les barrières avec tout poids: 1er prix, Jas. Drummond, Petite-Côte; 3e prix, Jas. Henderson, Petite-Côte.

EXTRA.

Paire de chevaux de gros trait, attelés: 1er et 2e prix, "The Shedden Co.," Montréal.

PONIES.

1er prix, C. E. Dawson, Montréal.

MÉDAILLES OFFERTES PAR SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Hon. M. H. Cochrane, Compton. Médaille d'or, pour le plus grand nombre de prix (section de la race bovine)

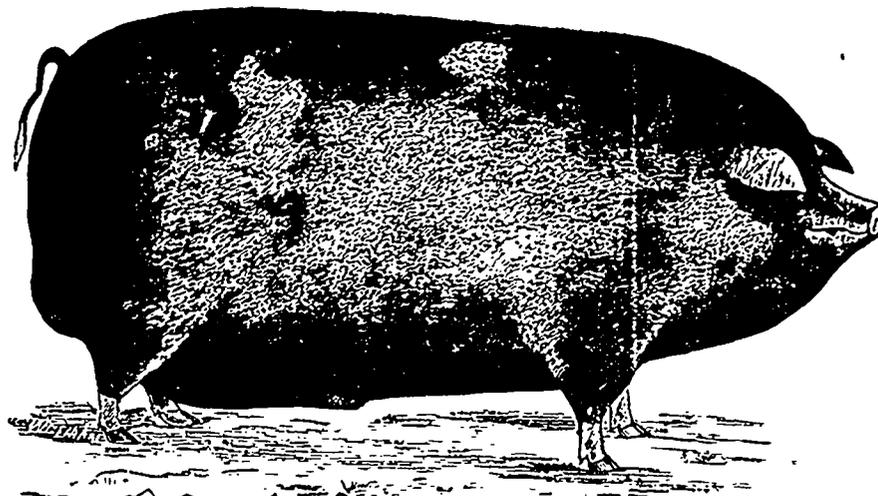
Dawes & Cie, Lachine: Médaille d'argent, pour le plus grand nombre de prix (section de la race chevaline).

Jos. Featherston, Credit, Ont. Médaille de bronze, pour le plus grand nombre de prix (sections des races ovins et porcins).

Vraie copie.

GEORGES LECLÈRE, Secrétaire.

Conseil d'Agriculture, P. Q.



Poland China. (Croisé américain.)

Sect. 3—Meilleur beurre, pour usage domestique (28 livres): 1er prix, J. Bte Jodoin, Ste Eléonore; 2e prix, W. A. Reburn, Ste Anne; 3e prix, Robert Todd, St André; 4e prix, J. Martin, St André

Sect. 4—Meilleur fromage de manufacture, blanc ou coloré (30 lbs.): 1er, 2e et 3e prix, Boden & Wilson, Montréal. 4e prix, Peter McFarlane, Kelso

Sect. 5—Meilleur fromage domestique, (8 lbs.). 1er prix, Archibald Rowat Milestown 2e prix, Jas Brodie, Nord Georgetown, 3e prix, John Rowat, Milestown; 4e prix, Archibald Muir, sr., Huntingdon.

Sect. 6—Point de compétition.

9^e CLASSE—MIEL, SUCRE, Etc.

Sect. 1—Meilleur miel en gâteau, une livre et plus: 1er prix, L. E. Taschereau Québec, 2e prix, Wm. Story, Plantagenet, 3e prix, Ed Greave, Côte St Antoine.

Sect. 2—Meilleur miel en pot, une livre et plus: 1er prix, Ed Greave, Côte St Antoine; 2e prix, Jos. Chartier, St. Guénard, 3e prix, David Reay, Hudson.

Sect. 3—Point de compétition

Sect. 4—Meilleure colonie d'abeilles Italiennes. 1er prix, J. Bte Lamontagne, Montréal.

Sect. 5—Point de compétition

Sect. 6—Meilleure exhibition de cire d'abeilles: 1er prix David Reay, Hudson; 2e prix, J. Bte Lamontagne, Montréal

Sect. 7—Meilleure ruche d'abeilles pour tous usages. 1er prix, L. E. Taschereau, Québec, 2o prix, Ed Greaves, Côte St Antoine, 3o prix, J. Bte Lamontagne, Montréal.

Porcs Poland-China.

Cette race partagera, pour une grande part, les honneurs avec les Berkshires, aux expositions des Etats qui produisent une grande quantité de blé-d'inde, et, en plusieurs endroits, elle sera la mieux représentée, sous le rapport du nombre. C'est la race connue sous les différents noms *Poland China*, *Magie*, et porc du comté de Miami, touchant l'origine de laquelle il y a eu tant de controverse aux Etats-Unis durant les trois ou quatre dernières années. Il est bien établi qu'elle est originaire de la vallée de Miami, dans le sud de l'Ohio, et quelle a été obtenue par le croisement de plusieurs races distinctes, et par une sélection faite pendant longtemps dans

le but de produire de grandes propensions à l'engraissement, et une croissance rapide, ainsi qu'une grande taille, et, bien qu'on rencontre encore un grand manque d'uniformité, elle constitue maintenant une race bien distincte. Sa couleur est noire, parsemée de taches blanches irrégulières, le noir étant très-prédominant. Quelques uns ont des taches blanches presque identiques à celles du Berkshire moderne, circonstance qui porte à croire qu'on a fait récemment un croisement de cette race avec le Berkshire. Mais ce soupçon n'est pas confirmé par le faits, car quelques uns des sujets de la race la plus pure que nous ayons vue, avaient ces taches.

Comme race ils sont plus grands que le Berkshire, plus lents et plus paresseux dans leurs mouvements, plus épais des bajoues et des flancs, et moins à plomb sur leurs pieds. Dans quelques cas, leurs oreilles sont un peu grandes et pendantes, mais dans les troupeaux de la majorité des bons éleveurs d'aujourd'hui les oreilles, quoique toujours pendantes, sont petites et minces. La tête et le groin ressemblent à ceux des Berkshires les plus purs, bien que ces derniers aient le groin plus relevé que les premiers. C'est la race la plus populaire parmi les grands cultivateurs, partout dans l'Ouest, et ses partisans prétendent que ses dispositions paisibles et tranquilles en font la meilleure race du monde pour convertir le blé-d'inde en lard et en graisse.

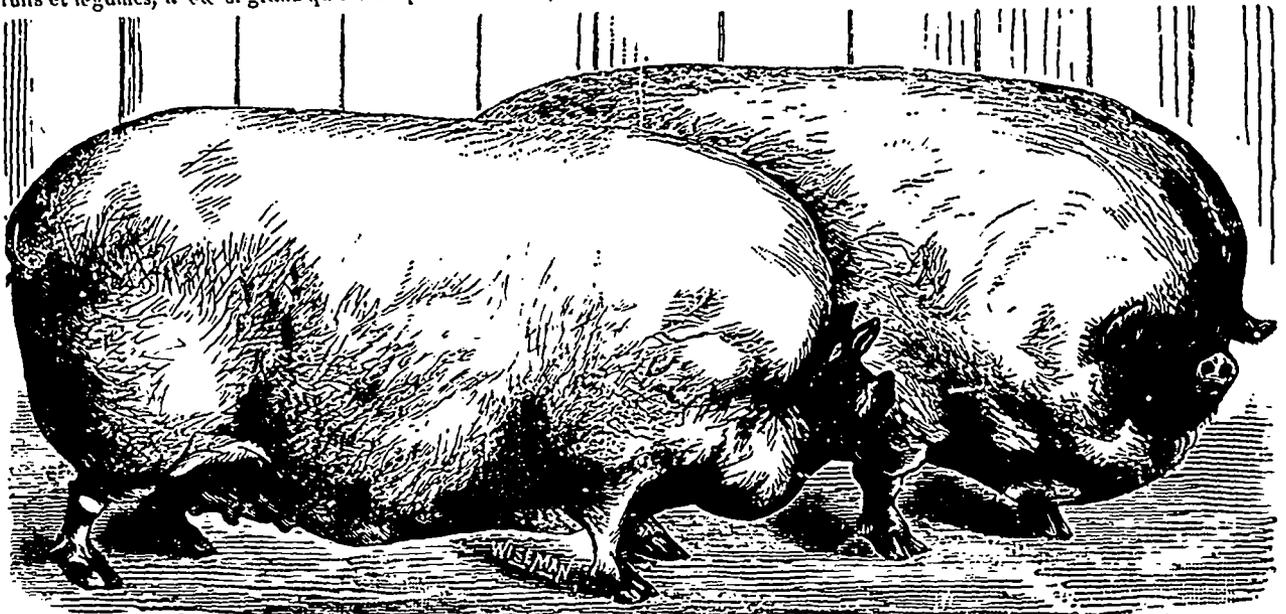
Nos lecteurs verront cependant par notre gravure, représentant les *petites races* blanches d'Angleterre, que les races pures anglaises sont beaucoup plus parfaites. Elles ont de plus le mérite de se reproduire exactement; tandis qu'avec les croisements multiples nécessaires à la formation des porcs dits *Poland-China*, *Chester-White*, etc., ou n'est jamais sûr de ce que seront les produits.

Exposition d'horticulture du comté de l'Islet

Grâce à l'esprit d'initiative et aux efforts généreux de MM. Auguste Dupuis, Pépiniériste du Village des Aulnaies, Firmin H. Proulx, Rédacteur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, de Ste. Anne Lapocatière, et de quelques autres horticulteurs amateurs, le comté de l'Islet est doté, depuis quelques mois, d'une Société d'Horticulture. Cette Société, bien qu'elle ne soit encore qu'à ses débuts, donne cependant des signes d'une vitalité telle, qu'elle fait bien augurer pour son avenir. En effet, le succès qu'elle vient de remporter à l'occasion de sa première exposition annuelle, de fleurs, fruits et légumes, a été si grand qu'il a surpassé l'attente, même

n'auraient pas été déplacées dans une exposition telle que celle de la Société d'Horticulture de Montréal, et, l'ensemble montre que la culture des fleurs est très-avancée dans le comté de l'Islet. Les plus belles collections étaient celles de M. Auguste Dupuis, des Delles. Dionne et de Madame B. Pouliot.

Mais, arrivons au plus beau et au plus intéressant département de l'exposition, celui des fruits. Le comté de l'Islet est en avant de tous les comtés voisins pour la culture des fruits, grâce à l'initiative et l'esprit d'entreprise de M. Auguste Dupuis qui a créé une pépinière d'arbres de choix au village des Aulnaies, il y a déjà plusieurs années, et qui s'est appliqué à développer le goût de ses concitoyens pour la culture des fruits, en leur donnant d'excellents exemples, et en leur procurant le moyen de se procurer des arbres propres au climat rigoureux de cette partie du pays. Nous avons visité soigneusement cette pépinière et nous en recommandons les produits à nos lecteurs d'une manière toute spéciale. D'ailleurs l'exposition dont nous nous occupons présentement montre combien ce monsieur a réussi dans sa noble entreprise, et ce n'est pas exagérer que de dire que le succès de la journée lui est dû en grande partie. Parmi les pommes de semis exposées, on remarque un produit d'un semis de *Fumuse*, égalant cette pomme en qualité, coloris et gros-



Petites races d'Angleterre (pesant de 300 à 400 lbs. à 12 mois)

de ceux qui connaissent l'esprit d'entreprise et les grandes connaissances en horticulture de la plupart des membres qui la composent.

Nous n'avons pas voulu laisser passer inaperçue cette belle exposition, et, bien que n'ayant pas eu la bonne fortune de pouvoir y assister, nous tenons à en parler, ne serait-ce que pour encourager les comtés voisins à imiter le bel exemple donné par celui de l'Islet. Nous avons puisé les notes qui font la base de cette article, dans le rapport de cette exposition, fait par M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, qui a pris ses renseignements sur les lieux.

L'exposition a eu lieu à St. Jean Port-Joli, le 28 Septembre dernier, et les trois classes de produits horticoles, savoir les légumes, les fruits et les fleurs, y étaient magnifiquement représentées. Nous allons faire une revue rapide des différents départements, et noter en passant les choses les plus dignes de remarque.

Dans le département des légumes, on voyait de superbes betteraves à sucre cultivées par M. P. Th. Dupont, qui montrent que la culture de cette précieuse plante réussira bien dans cette partie de la Province, si on lui donne tous les soins de culture qu'elle requiert. Une nouvelle espèce de melon, appelée "*melon de poche de la reine Anne*," nouvelle du moins dans cette partie du pays, était aussi exposée dans ce département par M. T. Pouliot. C'est un melon de la grosseur d'une moyenne pomme, et à coloris brillant, qui en fait un très-joli spécimen de cette famille.

L'abondance de belles fleurs exposées témoigne du goût de ceux, et surtout de celles qui les ont cultivées. Certaines collections

seur, et lui étant supérieur comme pomme de garde. Ce semis a été produit par M. Alfred Miville de St. Roch des Aulnaies. Six autres spécimens de pommes de semis, très-belles, étaient aussi exposées par M. Anselme Caron. Ce monsieur constate que les arbres de semis produisent beaucoup. Un autre beau produit de semis était exposé par Madame Riverin, de St. Jean Port-Joli. L'exposition de pommes de Sibérie et de pommes greffées était remarquable, et M. Dupuis en exposait à lui seul trente deux variétés.

Les prunes étaient belles comme elles sont partout dans cette partie de la Province, qui est de beaucoup la plus favorable à la culture de cet excellent fruit. Malgré la saison un peu avancée, il y en avait de superbes collections exposées par Mlles. Dionne, MM. B. Pouliot et On. Gasson, ainsi que par MM. A. C. Pelletier et Dr. Roy.

Les Delles. Dionnes exposaient de superbes poires, ainsi que M. Gabriel Aubut. M. Proulx, dans son rapport, dit que cela prouve que les poires réussissent bien dans le comté de l'Islet. Si ce monsieur voulait dire, par là, que la culture des poires peut être faite d'une manière profitable dans ce comté, nous devrions cependant différer d'opinion avec lui. Je ne nierai pas qu'on puisse produire de belles poires, dans cette partie du pays. Au contraire, car, nous en avons vu de belles, cultivées vingt et un milles plus bas, dans le comté de Kamouraska. Mais on ne saurait conclure de là que, cette culture réussit facilement dans cette partie du pays. Pour un poirier que l'on voit prospérer, il y en a des douzaines qui sont morts avant de donner du fruit, et, même dans l'Isle de Montréal, où cette culture réussit assez bien, on a constaté que sur vingt

cinq mille poiriers plantés dans les quarante dernières années, il n'y a que 1250 arbres qui aient prospéré. On peut conclure de là que la culture des poires dans la partie Est de la Province de Québec ne saurait être recommandée comme culture profitable, vu qu'elle requiert trop de soins spéciaux, et est rendue trop précaire par la rigueur du climat. Nous pouvons, d'ailleurs, avoir exagéré la portée de l'expression dont s'est servi M. Proulx.

Si la culture des poires n'est pas profitable, à notre avis, dans le comté de l'Islet, nous n'en dirons pas autant de celle de la vigne. En effet, on voyait, à l'exposition, de beaux raisins, parfaitement mûrs, et ayant toutes les qualités de ceux cultivés dans le district de Montreal. "Le Rogers No. 4" (*Wilder*) exposé par M. Dupuis, est de première qualité, et a mûri chez lui, avant le "Concord" M. P. Th. Dupont exposait aussi le fruit de la vigne "Brant," (*Arnold's No. 8*) très-beau, et à grappes serrées et compactes. C'est donc un fait acquis que la vigne, du moins, les espèces les plus rustiques, viennent à maturité dans le comté de l'Islet, et c'est encore à M. Dupuis que l'on est redevable de cette addition aux fruits que l'on peut y récolter.

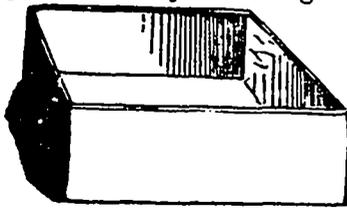
Avant de quitter ce département, il nous faut présenter nos félicitations à M. Dupuis pour l'heureuse idée qu'il a eue de donner si généreusement des prix pour encourager la plantation des arbres fruitiers. Il continue par là dignement son œuvre. Il mérite également d'être loué, ainsi que M. J. B. Dupuis, M. P. P. pour avoir donné des prix aux cultivateurs intelligents qui s'appliquent à conserver sur leur terre l'ébène à sucre qui est pour eux une si grande source de profit. Au lieu de déboiser leur terre à l'aveugle, nos cultivateurs, encouragés par les conseils de gens éclairés, viendront, espérons-le, à comprendre l'importance de conserver les essences de nos forêts, qui peuvent leur être utiles de tant de manières.

L'apiculture est peu connue encore dans l'est de la Province bien qu'elle ait réussi dans plusieurs paroisses et même jusqu'à Ste. Flavie dans le comté de Rimouski. Espérons que le succès de M. Lapointe dans cette branche, lui fera trouver des imitateurs.

En terminant nous conseillons aux comités qui avoisinent celui de l'Islet de suivre le bel exemple qu'ils ont sous les yeux. C'est en s'associant entre eux, que les gens à idées larges et qui ont des connaissances spéciales en agriculture, parviendront à disséminer leurs idées parmi le peuple et à leur donner cours d'une manière pratique. *La rédaction.*

Mue ou abri pour élever les poulets.

J'ai employé l'abri que je vais décrire, pendant quatre ans, et j'en ai obtenu les meilleurs résultats possibles, dans l'élevage des poulets, avec peu de dépense. Par ce moyen, je puis élever cinq cents poulets par année, en leur donnant des soins pendant une moyenne de vingt minutes par jour pendant les



Nid

quatre premiers mois de leur existence. Les poules sont mises dans la mue, et les poulets en font leur demeure jusqu'à ce qu'ils soient gelés. Je commence à faire couvrir les poules vers le premier avril. Quand une poule demande à couvrir, un des cadres à nid, (grav. 1.), est placé dans un coin de la mue. On fait dedans un nid moelleux, composé, pour une partie, de feuilles

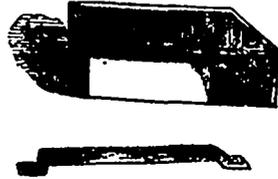


No. Arrosoir.

Sceau à grand bec.

de tabac, pour chasser la vermine. On y place quelques vieux œufs pour servir de leurre, on enferme la poule dans la mue et on en ferme la porte. On met de l'eau dans la mue, et

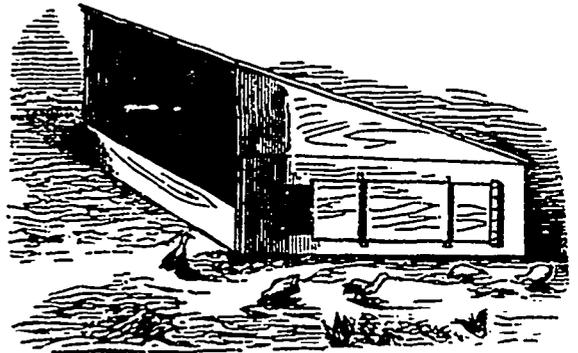
du grains pour trois semaines. Mes poules se mettent généralement au nid de suite. Quelques unes des plus sauvages prennent quelques heures pour réfléchir, et, de temps en temps



No. 3. Boîte et crampe de porte.

il s'en trouvera une qui refusera de couvrir. Une fois que la poule se tient au nid, enlevez les vieux œufs et remplacez-les par ceux qui doivent être couvés. Marquez la date sur le côté de la mue et maintenant il n'est pas besoin de beaucoup d'attention, si ce n'est pour renouveler l'eau, jusqu'à l'éclosion des poulets. Enlevez alors le cadre du nid, et répartissez les poulets parmi les poules que vous avez choisies pour remplir les devoirs maternels. Je donne généralement de dix à seize poulets à chaque poule suivant la température.

On place les mues là où l'on veut, et on les change de place de temps en temps, si on le trouve bon, bien que les miens restent au même endroit toute la saison, la poule grattant la terre qui forme le fond de la mue, la tenant propre d'après le principe des latrines à terre sèche. La boîte destinée à recevoir la nourriture, (grav. 3) est remplie d'un mélange de blé-d'inde concassé et de criblure de blé, de morceaux de bœuf pressé, hachés menus, et de gros sable, que l'on donne sec.



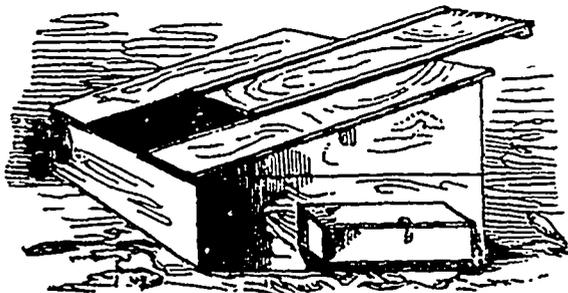
No. 4. Mue à poulet.—Vue de la porte.

On verse ce mélange dans la boîte au moyen d'un seau de fer-blanc ayant un grand bec, et on met l'eau dans des casseroles de fer-blanc au moyen d'un arrosoir, (grav. 2). Les poulets et la poule prennent leur nourriture à travers les petites ouvertures, prospèrent admirablement, et jamais je ne les entends crier de faim. Je donne l'eau et la nourriture le matin, lorsque les portes des mues sont ouvertes. On ne laisse pas sortir les poulets de leur mue tant qu'ils n'ont pas leurs premières plumes; alors on leur permet de sortir pendant les beaux jours, et on les enferme chaque soir, ne les laissant sortir le matin que lorsque la rosée est à peu près séchée, tant qu'ils sont petits.

La manière dont sont faites les portes permet de les ouvrir et de les fermer promptement, ce que l'on fait d'un coup de pied, fort ou léger, suivant le besoin, si l'on veut ne laisser sortir que les petits poulets ou ceux qui sont un peu plus gros. Il a fallu beaucoup d'étude avant de donner à la porte la forme qu'elle a actuellement, (grav. 4). Le problème était d'avoir une porte qui permettrait à une volaille de n'importe quelle grosseur de passer. Il ne faut pas qu'elle puisse être embarrassée par les saletés. Il faut qu'elle reste d'elle-même, en tout ou en partie, ouverte, résiste aux efforts que peut faire la poule pour changer d'endroit une fois qu'elle est en place, et il faut qu'elle fonctionne le plus facilement possible. Je crois que cette porte remplit toutes ces conditions.

La mue est construite avec des planches de douze pouces de large; elle mesure trois pieds sur trois, et deux pieds de haut

en avant, (grav. 4 et 5). Le devant est garni d'un tréillage en broche d'un demi-pouce. La planche du milieu du toit (grav. 5) est faite en coulisse pour s'enlever entièrement, et est maintenue à sa place au moyen de deux boutons posés au dessous, et d'un petit crochet et d'une crampe sur le devant de la mue. Le feuillard qui retient la porte à coulisse (grav. 3) est plié de manière à assumer une forme concave, avant d'être posé, de manière à ce qu'il agisse comme un ressort pour maintenir fortement la porte en place.



No. 5. Mue à poulets.

Nous voici dans la saison des loisirs. On peut donc songer avec avantage aux améliorations à faire dans l'avenir. Dans les longues soirées d'hiver, on a souvent le temps de faire soi-même les boîtes, etc., recommandées plus haut. Si l'on songe que les bonnes fermières trouvent, dans la seule industrie de la basse-cour, une partie considérable de l'argent qui leur est personnellement nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille, on verra combien il importe de développer cette industrie le plus possible.

Le Crédit-Foncier Franco-Canadien.

Nous sommes heureux de publier ci-joint l'excellent discours du Président du Conseil d'Agriculture, L. H. Massue, Ecr., M. P. en réponse au toast porté à l'agriculture au grand banquet, donné à MM. les députés français du crédit-foncier. Dans notre prochain numéro nous espérons pouvoir publier des renseignements précis sur le fonctionnement futur de cette nouvelle institution qui promet à notre agriculture des avantages vraiment exceptionnels.

M. MASSUE.

Appelé à répondre à l'agriculture, je vous avouerai, messieurs, que j'accepte cet honneur avec plaisir, quoique j'aurais préféré qu'un autre plus habile que moi fut chargé de le faire.

M'occupant plutôt de la vie des champs que de la culture des lettres, j'ai lieu d'espérer que ce fait sera pour moi un puissant motif pour m'engager d'avance à réclamer votre bienveillante indulgence.

Sans vouloir en rien déprécier les immenses avantages du commerce et de l'industrie dont on vient de vous parler, je ne demande comment le commerce peut-il fleurir et l'industrie prospérer sans l'agriculture dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. Connue de toute antiquité en Asie, elle se répandit par toute la terre et fut toujours partout honorée et considérée comme la nourrice et la bienfaitrice du genre humain. Longtemps négligée et livrée à une routine aveugle elle a été transformée par les savantes recherches des agronomes français et anglais et par les découvertes de la chimie.

Nécessairement ce n'est pas dans un jeune pays comme le nôtre que l'on peut trouver généralement une culture très améliorée et bien avancée, quoique depuis plusieurs années un progrès sensible se fasse sentir; partout en effet on constate des améliorations et l'élan donné promet pour l'avenir. Je lisais dernièrement dans un certain rapport que les terres de la Province d'Ontario étaient plus fertiles que celles de la Province de Québec. Je ne suis pas prêt à admettre la chose; je crois que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à nos voisins, nos terres valent les leurs. À la vérité, les animaux sont de meilleures races et plus beaux que les nôtres, mais il ne faut pas perdre de vue les conditions favorables du climat du ouest et les avantages qu'ils ont à leurs dispositions.

En 1869, le gouvernement de la province de Québec nommait comme les avisés du commissaire d'agriculture un conseil composé de cultivateurs et d'agronomes des différentes parties de la province afin de surveiller les écoles d'agriculture, qui sont au nombre de trois, dont une anglaise et deux françaises et de voir à la régulation

des sociétés d'agriculture, qui sont au nombre de 79. Ces dernières font rapport de leurs opérations de l'année au conseil qui les approuve en tout ou en partie, suivant les circonstances. Les règlements passés par le conseil ne deviennent en force qu'après avoir été adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil et, soit dit en passant, ses suggestions ne reçoivent pas toujours l'appui du ministre.

Un autre de ses devoirs est d'organiser, conjointement avec les conseils des arts et manufactures, des expositions industrielles et agricoles dont la dernière a eu lieu en septembre dernier et qui, au dire de tous, a été un véritable succès.

Je crois remplir un devoir en saisissant la première occasion qui m'est offerte d'offrir, au nom de la classe agricole, mes remerciements sincères à l'honorable commissaire d'agriculture de la province de Québec qui a eu l'honneur de son gouvernement à faire plus en faveur de l'agriculture et de l'industrie que tous ses prédécesseurs. La ville de Montréal n'en a cédé en rien au gouvernement de Québec; elle a noblement répondu à l'appel, et les magnifiques bâtiments qui ornent aujourd'hui le terrain du Conseil au Mile-End, sont des monuments qui attestent que le gouvernement de Québec et la ville de Montréal savent encourager les arts et l'agriculture.

Voici maintenant, messieurs, que la France, qui semblait nous avoir oubliée, vient nous offrir les moyens de régénérer notre agriculture en nous promettant des usines qui nous permettront de cultiver la betterave à sucre qui a été si avantageuse ailleurs et qui nous promet tant à nous.

Voici que la France vient mettre à notre disposition des capitaux qui nous permettront de consolider nos dettes et de marcher de l'avant, n'est-ce pas l'âge d'or qui nous revient? Je dirai donc: Honneur à la France! honneur aux nobles représentants du peuple français qui sont ici avec nous ce soir et qui nous offrent des avantages que nous savons apprécier et que nous saurons reconnaître.

Messieurs, nous vivons ici à l'ombre du drapeau anglais. Tout en étant les loyaux sujets de la couronne d'Angleterre, nous nous honorons d'être canadiens-français: nous n'oublierons pas le sang qui coule dans nos veines et nous verrons toujours avec plaisir tout ce qui pourra contribuer à resserrer les liens qui unissent la nouvelle à la vieille France.

Les vergers de la Montagne de St-Bruno.

Je crois faire plaisir à mes lecteurs en leur communiquant les observations que j'ai faites, au cours d'une excursion au Lac St Bruno, et à St. Bazile le Grand.

Le versant de la montagne de St. Bruno, qui fait face au sud-est, est couvert de beaux vergers qui charment la vue du touriste amateur ayant l'occasion de les visiter à la saison des fruits, avantage que j'ai eu dans la seconde semaine de septembre.

Voulant, avec quelques amis, aller visiter une *créméric*, établie depuis le printemps, à St. Bazile, nous nous mîmes en route, à huit heures du matin, par le plus beau temps du monde. Notre itinéraire nous fit traverser la paroisse de Ste. Julie, dont les terres sont pauvres, arides et généralement mal cultivées. De là, nous entrâmes dans la paroisse de St. Bruno et nous allâmes visiter une fabrique située au pied de la montagne de St. Bruno, au bord du lac du même nom, et où l'on carde, file et tisse la laine. Après avoir visité les abords du, ou plutôt, des lacs, car il y en a deux, qui se déchargent l'un dans l'autre, et avoir admiré le magnifique paysage qui s'y déroule au regard, nous nous acheminâmes vers St. Bazile. En contournant la montagne, nous fîmes induits, par la beauté de la campagne, à nous arrêter sous l'ombrage de l'un des nombreux vergers qui sont plantés sur le flanc du côteau, pour prendre notre repas du midi. Notre bonne fortune nous fit jeter notre dévolu sur l'habitation de M. Charles Ostiguy dit Domingue, du rang dit "les Vingt de St. Bruno", qui se montra des plus aimables pour nous. Lui et madame Ostiguy se mirent à notre disposition, et, grâce à la politesse et l'activité de notre hôtesse, en moins d'une demi-heure, nous étions installés sous l'un des plus beaux pommiers du verger. Après avoir fait taire les impérieuses réclamations de nos estomacs mis en veine par l'air frais et par de la montagne, nous visitâmes en détail le magnifique verger de M. Ostiguy, et voici les observations et les notes que, en ma qualité d'horticulteur amateur, je n'ai pas manqué de prendre

sur les lieux. Un tiers du verger, dont le tout forme une superficie de trois arpents, est planté depuis dix huit ou vingt ans, un autre tiers l'est depuis douze ans, et le reste dernièrement. Les pommes cultivées ici sont la Fameuse, la Baldwin, la C.ville, la St. Laurent et pour les reinettes, la Beauté de Montréal, et la Pomme de Cire (*Waxen*). L'an dernier, M. Ostiguy a récolté cent quarts qu'il a vendus trois piastres le quart, et notons de suite que la moitié seulement du verger est en rapport. Ajoutons à cela la valeur d'environ cinq cents bottes de foin de bonne qualité, récoltées sur le terrain, et nous aurons un rapport de un peu plus de \$200.00 par arpent, produit retiré d'un terrain qui n'aurait presque aucune valeur autrement. C'est dire que l'arboriculture fruitière est très-rémunérative pour celui qui s'y livre avec connaissance de cause, dans les endroits favorables à cette culture. Nous avons vu ici un arbre de Fameuses, tellement chargé de fruits, que le propriétaire a du appuyer presque toutes les branches, de peur qu'elles ne se rompent. Il estime que cet arbre, qui n'a que douze ans, devra lui donner douze minots. Tous les autres arbres en rapport, sans être aussi chargés de fruits, ploient cependant sous le poids de leurs richesses. Le rendement de 100 quarts est la moyenne par année, l'année de production qui ne vient que tous les deux ans, se trouvant alternée à peu près également entre les deux moitiés des arbres. M. Ostiguy nous montra quelques petits pommiers de l'an dernier qui ont passablement de fruits déjà, et quelques-uns de ses plus vieux qui, bien qu'ils aient donné une récolte extraordinaire l'an dernier, en donneront encore une belle, cette année. Tout cela prouve abondamment que nous ne saurions trop encourager nos cultivateurs à planter des vergers, pourvu qu'ils aient ensuite le soin de leur donner la culture qu'ils exigent. J'ai remarqué avec peine que la plupart des magnifiques vergers que j'ai vus là, sont traités d'une manière très-ingrate par leurs propriétaires. Les arbres sont étouffés par les herbes que l'on laisse croître à leur pied, et qui les empêchent de retirer du sol la nourriture dont ils ont besoin et dont ils sont privés par ces herbes, qui la leur dérobent. On ne leur donne que peu, ou point, de fumier, et on n'est pas assez attentif à enlever le bois mort de leurs branches et à soigner les plaies qui leur sont infligés par les accidents. Je sais que la plupart des propriétaires de ces vergers n'ont pas le fumier nécessaire pour donner une fumure abondante, mais on peut remédier avec avantage à ce manque de fumier, en mettant, en été, de la tourbe ou gazon (*couenne*) en tas que l'on laisse pourrir sur la place, et qui, le printemps suivant, peuvent être étendus aux pieds des arbres. Il est indispensable de débarrasser le pied des arbres de la tourbe qui les recouvre, dans un rayon de six pieds au moins. Lorsqu'on néglige ce soin, les mulots se font des nids dans les herbages, et mangent l'écorce en hiver, et de plus, l'engrais déposé sur cette tourbe n'a aucun effet sur les racines. C'est au moyen de ces soins que les vergers de cette région, de même que ceux des autres parties de la province, pourront être maintenus dans un état rémunératif. Je dois dire, à la louange de M. Ostiguy, que son verger n'est pas aussi négligé que certains autres que j'ai vu près de chez lui. S'il suit les quelques conseils que je donne ici, il s'en trouvera bien, et retirera de son verger certainement plus qu'il ne pourra jamais retirer du reste de sa terre, qui a 35 arpents en superficie.

J'ai remarqué que tous les arbres de ces côtes sont taillés très-bas, c'est à-dire que le tronc n'a que trois pieds, environ, sans branches, à partir de terre. Je crois que c'est la taille la plus rationnelle, dans notre pays, à cause des vents froids auxquels sont exposés nos arbres, vents qui sont assez violents toujours, pour que l'on craigne qu'ils ne brisent les arbres à charpente élevée. La plus grande objection que l'on fait à ce mode de taille est qu'elle expose les arbres à être cassés par

la neige. Cependant, les arbres de M. Ostiguy sont tous sains, et il me dit qu'il n'a jamais eu à se plaindre des accidents causés par la neige. Il n'a pas eu à souffrir, non plus, des ravages des insectes qui ont dévasté tant de vergers dans d'autres régions, ces années dernières. Cependant, à ce sujet, je crois devoir attirer l'attention de M. Ostiguy et de ses voisins, sur le fait qu'ils pourraient bien être visités l'an prochain par la chenille qui fait ces grandes toiles ressemblant à des toiles d'araignée, que l'on voit dans les arbres en été. J'ai vu un grand nombre de ces chenilles dans les rangs de St. Basile et dans le rang des vingts de St. Bruno, et je crois qu'à moins que les cultivateurs ne se fassent un devoir de détruire chaque nid de cette chenille, qu'ils rencontreront, ils auront à souffrir des ravages de cet ennemi qui n'est autre que la "*Tent Caterpillar*" ou "*Chenille à tente*," (Larve de la *Clisiocampa Americana*). Elle dévaste un verger en peu de temps si on lui laisse ses coudees franches.

Voici en peu de mots les observations que j'ai eu lieu de faire pendant ma visite chez M. Ostiguy, et les conseils que ces observations m'ont suggéré de donner à ceux de mes lecteurs, qui sont assez fortunés pour posséder un aussi beau verger que celui que j'ai visité.

Je ne veux pas terminer ce petit article, sans dire que j'ai été agréablement surpris, de voir, dans un petit jardinet qu'entretient madame Ostiguy, devant sa porte, dans un espace de moins de dix pieds carrés, tout un choix de plantes, assez rares généralement, et très-recherchées. Je mentionnerai des *Gladiolus*, *Achyranthes*, *Coicus*, *Bégonia*, *Géraniums* doubles et simples, et une superbe *Amaryllis*, à laquelle on donne, dans l'endroit, le nom vulgaire de *Carpanthe*, je ne sais pourquoi. Madame Ostiguy me dit que ces fleurs sont très-communes dans St. Bruno, ce qui dénote des goûts assez relevés chez cette population.

Après avoir satisfait notre appétit et notre curiosité, nous quittâmes nos hôtes, charmés de leur hospitalité, et nous promettons bien que, si jamais la Providence nous pousse encore une fois de ce côté, nous irons encore faire une visite à M. Charles Ostiguy dit Domingue du rang dit "*les vingts*" de St. Bruno. J. C. G.

CASTRATION DES ANIMAUX

L'âge. Sous le rapport de l'âge, le jeune souffre généralement moins que l'adulte; et l'animal qui tète a, dans sa vigueur, sa croissance rapide, et dans la qualité stimulante de sa nourriture animale, autant d'éléments qui causent une action salutaire sur la blessure, et la font guérir rapidement. A cet âge, aussi, les testicules sont relativement plus petits, de sorte que leur enlèvement produit moins de choc, de réaction constitutionnelle, et de fièvre. Chez les poulains, le danger augmente à partir de deux ans en montant, ou, en d'autres termes, à mesure que les organes deviennent de plus en plus développés, et que les fonctions génératrices deviennent plus actives et forment un pouvoir contrôlant le système. Plusieurs auteurs anciens déterminent généralement le temps, (l'âge), comme, par exemple, chez les chevaux, le désir d'avoir des parties antérieures bien développées, un port gracieux, plus de vigueur et de pouvoir endurant, un cou délicat, mobile, une belle gueule, une longue crinière, etc., Mais, tout ceci n'entre pas dans la question actuelle, si l'on ne parle qu'au point de vue de la santé.

La santé. Une santé parfaite est essentielle au succès. On est à peu près sûr que toute maladie préexistente sera aggravée par l'irritation et la fièvre provenant de l'opération; tout dérangement des fonctions digestives retardera la guérison, ou amènera une action morbide, qui causera un mal permanent ou la mort. Si le système renferme des germes de maladie, leur développement sera hâté, et le système aura alors à supporter les attaques combinées de deux maladies différentes;

ou bien, toutes les deux concentreront leur action sur un même point, et l'extension de l'action morbide aux structures délicates de l'addomen amènera un résultat fatal. C'est ainsi que la gourme, si commune chez les jeunes chevaux, cause une inflammation d'un très-mauvais caractère dans l'aïne, avec des suppurations, des adhésions, des abcès et même de la gangrène. La morve se développe aussi dans la blessure et ailleurs, et produit toujours un résultat fatal: L'influenza, les fièvres catarrhales et bilieuses sont presque aussi dangereuses; leurs germes trouvent un champ fertile pour leur développement, dans le système rendu fiévreux par l'opération.

Les chances de succès sont les meilleures chez un sujet en pleine vigueur, ayant les muscles pleins et fermes, l'œil prominent, brillant et clair, une peau douce, moëlleuse; un poulx plein, fort et régulier, et un tempérament vif et ardent. Enfin, la meilleure condition est celle de l'animal entraîné, chez lequel les blessures guérissent avec cette merveilleuse rapidité, que l'on remarque chez les athlètes, ou les chevaux de course. L'animal gras, mou, flasque et sans pouvoir endurant, n'est pas dans cette condition, mais bien celui qui est tout muscles et tendons, et qui est sûr à la fatigue. Même dans ces conditions, il est important de lui faire prendre de l'exercice tous les jours. Si l'animal habitué à l'exercice est gardé dans une stable, il devient bientôt pléthorique, et, par ce fait, son grand pouvoir de digestion et d'assimilation amène une action plutôt morbide que salutaire, sur la blessure. Si on est obligé de garder un tel animal dans une stable, après l'opération, son bon état lui sera plutôt préjudiciable, et on devra le diminuer quelque peu, en lui faisant prendre une médecine avant l'opération, et en le tenant à une diète sévère, après. On peut traiter avantageusement de la même manière un animal très-gras. Les animaux en très-mauvais état sont sujets à ce que la blessure retarde à guérir, et à ce qu'il s'y produise une mauvaise inflammation, avec une enflure considérable, la gangrène, ou l'inflammation de la membrane muqueuse de l'abdomen, ou, dans des cas moins difficiles, des abcès locaux ou des tumeurs à la corde. On doit améliorer la condition de ces animaux avant de les châtrer.

On ne doit châtrer aucun mâle avant de s'être assuré qu'il n'y a pas de hernie (rupture) dans le scrotum. Le sac du scrotum ne doit contenir rien autre chose que les testicules.

On sent toute descente des organes abdominaux, en avant et sur les côtés du testicule, et l'épaississement se continue en haut, le long de la corde, jusque dans l'abdomen. Si on la comprime, elle se retire lentement d'abord, puis tout à coup et complètement, ensuite.

Ces sujets doivent être confiés aux soins spéciaux d'un médecin vétérinaire.

Prosperité de l'industrie laitière.

L'industrie laitière ne paiera que si elle suit la voie du progrès, et il en est de même, d'ailleurs, de toute autre industrie. Il faut y mettre de l'intelligence et de l'esprit d'entreprise. L'industrie laitière a fait de grands progrès depuis vingt ans. 3,000 lbs. de lait, 300 lbs. de fromage, ou 120 lbs. de beurre ne sont plus un rendement suffisant ni rémunérateur, de la part d'une vache: et une mauvaise qualité de beurre ne fera qu'ajouter à la dépression financière du cultivateur qui ne retire pas plus que cela de ses vaches. L'état actuel, des marchés à beurre, et les espérances qu'ils donnent, sont autant de choses propres à encourager le producteur de lait à esprit progressif. Il peut être assuré que tous les efforts qu'il fait pour améliorer la race et de l'état de son troupeau lui seront amplement payés. Il aura intérêt à veiller à ce que chaque vache de son troupeau soit la meilleure possible, qu'il prenne pour règle, pour juger ses vaches, une échelle sur laquelle se trouve un certain degré à atteindre pour chaque animal, faute de quoi il sera mis de côté; et qu'il élève ce degré à

atteindre chaque année. Qu'il se mette à étudier tout ce qui concerne la nourriture du bétail et la production du lait, et s'assure par ce moyen qu'une faible production de lait ne dépend pas de son mauvais mode de nourriture. Lorsqu'il aura appris ce qui regarde la quantité et la qualité du lait, qu'il se mette au courant de la manière d'en faire du beurre de premier choix. Ici, il trouvera très-utile de profiter de l'expérience d'un expert dans la fabrication du beurre. La meilleure qualité de beurre ne souffre jamais de la baisse causée par la compétition. "Il y a toujours de la place en haut". De fait il y a peu d'industrie qui rencontre plus d'encouragement au progrès et à la perfection que l'industrie laitière: et c'est le bon temps pour que chacun améliore son troupeau et ses produits.

Notre beurre et notre fromage ont conquis une place sur le marché anglais, qu'ils ne sont pas près de perdre, suivant toute probabilité. Les cultivateurs anglais trouvent plus profitable de produire du lait pour la consommation des villes, et, de fait, cela leur offre aujourd'hui un marché rémunérateur. Pour ce qui regarde le beurre et le fromage, nous pouvons, avec nos terres et notre nourriture à bon marché, vendre à plus bas prix qu'eux en y faisant notre profit.

Il semble aussi très-probable que, au lieu de rencontrer des compétiteurs sérieux dans les autres contrées d'Europe, nous pourrions exporter de grandes quantités de ces produits dans plusieurs parties du continent, dans les dix ans à venir.

Voilà donc autant de raisons qui doivent engager tous les producteurs de lait à faire une étude spéciale de leur industrie avec de grandes espérances dans l'avenir.

Doit-on laver ou ne pas laver le beurre.

On a beaucoup controversé, il y a quelques années, la question de savoir si on doit laver ou ne pas laver le beurre; ceux qui étaient contre le lavage prétendaient que l'abstention de l'eau dans le travail d'élimination du petit lait permet au beurre de mieux garder l'arôme et la saveur délicate qui lui sont particuliers, et qui lui sont enlevés, prétendaient-ils, si on le lave avec de l'eau. En somme, les partisans du lavage furent plus nombreux, et, comme l'art de manufacturer le beurre a progressé, ils semblent avoir eu raison. Comme de raison, il est bien entendu qu'on doit se servir d'eau parfaitement claire et pure, n'ayant aucune mauvaise odeur quelconque. Les meilleurs faiseurs de beurre d'à présent évitent autant que possible de travailler le beurre, afin de n'en pas détruire le "grain". Pour atteindre ce but, il ne faut pas que le beurre soit trop baratté, car la beauté du grain est très-compromise par cet excès. Lorsque le beurre commence à se ramassier, ou est en particules de la grosseur de grains de blé, ou un peu plus gros, cessez le barattage. Le beurre est alors en granules, et on peut en enlever le petit lait, et laver les granules de beurre, avec de l'eau froide d'abord, et ensuite, avec de la saumure, qui en enlèvera toute particule de lait ou de caséine. Quelques uns enlèvent le petit lait au moyen d'un tamis en crin, et lavent ensuite le beurre, en mettant de l'eau dans la baratte. Le beurre ainsi travaillé n'est jamais gras, conserve son grain, et est de la meilleure qualité possible. Ainsi, d'après notre connaissance de ce qui constitue le beurre parfait, et de l'art de le produire, la vieille méthode de travailler le beurre sans le secours de l'eau doit être mise de côté pour une méthode plus intelligente et plus sûre. Pour conclure il est bon de remarquer que, quelque soit le travail requis, on doit éviter tout mouvement de broyage, car cela brise le grain du beurre. Si on se sert d'une batte à levier, on doit la faire agir par pression, et on ne doit jamais laisser le levier s'arrêter ou glisser sur le beurre avec un mouvement de broyage.

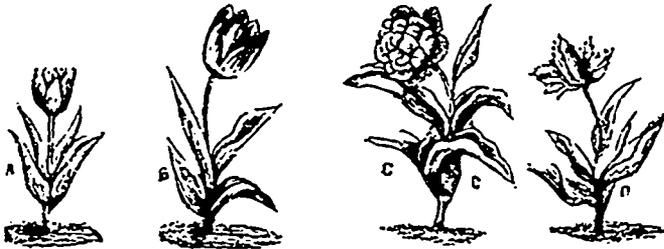
On peut dire que, maintenant, la confection du beurre est sur le point de devenir un grand art. Les consommateurs s'habituent vite à distinguer les meilleures qualités, et regardent

à présent avec dédain les beurres gras, rances qu'on tolérait, il y a quelques années. Ils ont raison en cela, car les beurres de mauvaise qualité d'autrefois, étaient nuisibles à la santé, et devenaient souvent la cause de maladies sérieuses, que des goûts plus relevés nous feront maintenant éviter.

Comme de raison, nous ne nieront pas qu'il n'y ait de grandes quantités de mauvais beurre sur le marché, mais son prix de vente est si bas qu'il ne paie pas le coût de production, et ceci tend à relever la moyenne, car le prix a une influence merveilleuse pour conduire au progrès, auquel tend toujours le producteur de beurre entreprenant. Les fabriques de beurre ont fait faire beaucoup de progrès aux producteurs de beurre, de même qu'elles ont rendu plus délicat le goût des consommateurs, et l'augmentation du nombre de ces fabriques, ainsi que les connaissances qu'elles contribuent à disséminer, feront disparaître avant longtemps la grande masse de beurre de qualité inférieure.

Culture des plantes bulbeuses dans les appartements.

Dans un de mes derniers articles j'ai parlé, en passant, de la culture des tulipes et des hyacinthes. Je reviens aujourd'hui sur ce sujet, que je n'ai fait alors qu'effleurer, et viens présenter à mes lecteurs toute une série de plantes d'une



1.—Tulipes diverses.

culture très-facile, et qui donne satisfaction à tous ceux qui veulent les cultiver dans les appartements, en hiver.

La première de ces plantes est la tulipe. Procurez-vous une couple de douzaines de bulbes des différentes espèces,



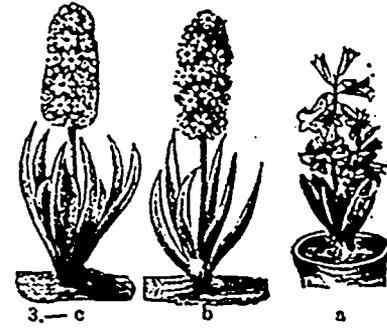
4.—Crocus.



2.—Vases à hyacinthes.

telle que la *Duc Van Thol*, la simple ordinaire, la double et la *Parrot*. voir grav. 1, a, b, c, et d, mettez-les par six, assorties, dans des pots

que vous aurez remplis de sable, de terreau bien pulvérisé, et de terre de bruyère, par parties égales. Tenez le sol modérément humide, jusqu'à la floraison, qui devra commencer au bout de cinq ou six semaines, et arrosez abondamment pendant la floraison. Une fois que vous aurez vu vos pots en fleurs,



3.—c

b

a

vous voudrez en avoir chaque hiver.

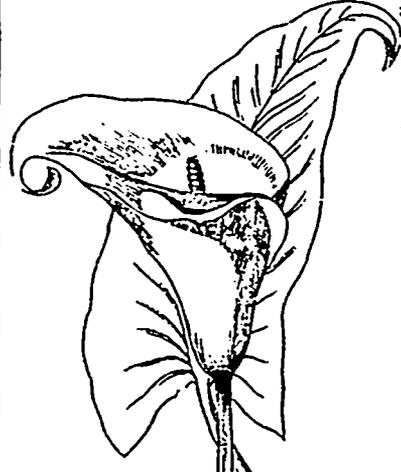
Après la tulipe vient l'hyacinthe, jolie fleur très-odorante,

et très-variée en couleur, depuis le blanc pur jusqu'au rouge,



5.—Cyclamen.

en passant par le rose, le jaune, le mauve, le violet, le bleu. On le cultive en terre ou dans l'eau. Pour la culture dans l'eau, il faut des vases de forme spéciale, tels que ceux représentés dans la gravure 2. Vous emplissez le vase de manière que la base de la bulbe baigne dans l'eau, vous mettez verre et plante dans un endroit frais et obscur. Lorsque vous voyez que la bulbe a fait de nombreuses racines dans l'eau, vous apportez votre vase avec sa plante, au jour, dans une fenêtre bien éclairée, et au bout d'un mois vous voyez sortir un magnifique épi garni de fleurs à odeur suave. Pour la culture en terre, vous mettez dans un pot la même espèce de terre que pour les tulipes, vous plantez votre bulbe à environ un pouce dans la terre, et traitez absolument comme la tulipe. Il y a trois espèces d'hyacinthes, le simple ordinaire, le double et le romain, représentés dans la gravure 3, a, b, et c. Les bulbes qui, ont fleuri dans des vases remplis d'eau ne doivent pas être soumis à ce traitement deux fois. Il vaut mieux les mettre ensuite en terre, en plein air, le printemps suivant.



6.—Calla ou Pied de veau.

fois. Il vaut mieux les mettre ensuite en terre, en plein air, le printemps suivant.



6.—Dicentra ou Cœur saignant.

Une autre jolie plante, qui requiert le même traitement que l'hyacinthe, soit en terre ou dans l'eau, nous donne aussi,

avec fort peu de trouble. de belles fleurs. Je veux parler du crocus, dont la gravure 4, donne une bonne idée, ainsi que du vase qu'il faut se procurer pour la cultiver dans l'eau.

Le cyclamen, (voir gravure 5), est un bulbe qu'il faut mettre presque à la surface de la terre, dans le pot où il doit fleurir. Il requiert à peu près le même sol que les autres bulbes, et a sur elles l'avantage de fleurir pendant environ trois mois sans interruption. Il demande beaucoup de lumière et doit être mis aussi près que possible de la vitre. Après la floraison, on le met à l'ombre, et on le laisse sans eau tout l'été, jusqu'à l'époque où l'on empote les fleurs, l'automne. Alors, on le met dans un pot un peu plus grand que celui dans lequel, il a passé la saison précédente, avec de la terre nouvelle. Un bulbe de cyclamen peut durer plusieurs années, et devient très-gros, mais sans jamais faire de caïeux comme les autres bulbes.



8.—Muguet.

aux premières gelées, les racines de ces deux plantes, vous en mettez en pot, dans un sol ordinaire, et vous arrosez comme les autres plantes. Au bout de six ou huit semaines, vous avez de superbes plantes fleuries, ayant l'apparence de celles représentées dans les gravures 7 et 8. Les racines se conservent bien dans une cave ordinaire, de sorte qu'en en plantant en différent temps, on peut avoir une succession de ces fleurs, pendant tout l'hiver.

On fait de très-jolis ornements pour la fenêtre, en prenant des boîtes de cinq ou six pouces de profondeur, et de la grandeur proportionnée à l'espace dont on dispose, que l'on enjolive à l'extérieur en les couvrant de toile peinte, d'un joli patron. (voir gravure 9), ou en les ornant avec des petits rotins, ou branches d'arbre à écorce rugueuse, tel que représenté dans la gravure 10. On emplit ces boîtes de sable entremêlé de mousse hachée, pour l'empêcher de se durcir, et on y plante des tulipes, des hyacinthes, des crocus, en ayant soin de mettre au centre les bulbes qui fleurissent le plus haut, et les plus petites fleurs au bord. Rien n'est plus

agréable à l'œil, que ce petit jardin de bulbes en miniature. On obtient une floraison continue des bulbes dont je viens



9.—Boîte entourée de toile cirée.

de parler, en en mettant quelques-unes en terre ou dans l'eau, à différentes époques, à partir de novembre jusqu'en avril.



10.—Boîte avec branches.

Pour l'avantage des personnes qui ignorent ce que coûtent les bulbes des différentes espèces, je vais indiquer le prix moyen de chacune. Les tulipes coûtent de 50 à 60 centins la douzaine, les hyacinthes de \$1.50 à \$2.50 la douzaine, suivant l'espèce et la qualité, les crocus 20 centins la douzaine, ou \$1.50 le cent, le cyclamen, 50 centins l'un. On peut avoir une bonne racine de Calla qui fleurira la première année de plantation pour 50 centins. Je crois que l'on peut se procurer toutes ces bulbes chez monsieur W. Evans, grainetier, de Montréal, ainsi que les verres à hyacinthes et à crocus.

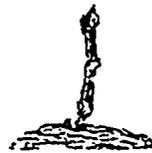
J. C. C.

Taille de la Vigne.

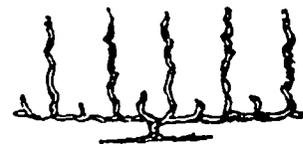
Comme la culture de la vigne commence à prendre de l'extension dans le pays, je crois rendre service à beaucoup d'amateurs novices dans cette culture relativement nouvelle et peu connue, en leur donnant quelques conseils sur la manière de tailler leurs vignes à l'automne.

Le premier principe à poser, touchant cette taille, est qu'elle doit toujours être faite à l'automne, et cela parce que les blessures que la taille fait à la vigne saignent ordinairement au printemps, au temps de la plus forte circulation de la sève, et épuisent la plante, au point, quelquefois, de la faire mourir. À l'automne, en novembre, cet inconvénient n'existe pas, car la sève est alors arrêtée.

D'après ce principe, nous sommes donc rendu au temps où il faut tailler. Les vignes qui ont été plantées au printemps, et que l'on a dû laisser croître sur une seule tige, en ayant



1.—Taille de 1ère année.



4.—Taille de 3ème année, 2e méthode. soin d'en ôter toutes les pousses latérales, à mesure qu'elles se sont montrées, devront être coupées à trois ou quatre yeux de la base (voir grav. 1) soit à un pied de terre environ, puis couchées et recouvertes d'une bonne couche de la terre qui les entoure.

La vigne de seconde année, sur laquelle on a dû ne laisser se développer que deux branches, en enlevant comme

l'année précédente toutes les pousses latérales, devra être taillée à trois pieds de longueur, pour chaque branche, et couchée en terre comme l'année précédente, (voir grav. 2).

La vigne de troisième année, qui a dû être à fruit, se trouve, à l'automne, dans la position que je vais décrire. Au printemps, on a dû attacher horizontalement, et opposées l'une à l'autre, au bas d'un treillis, les deux branches que l'on a taillées à une longueur de trois pieds, l'automne précédent. Sur ces deux branches horizontales, on a laissé pousser de pied en pied ou à environ cette distance les unes des autres,



2.—Taille de 2^{ème} année.

des branches verticales que l'on a attachées au treillis, et sur lesquelles sont venus les fruits de l'année.—Ces branches doivent être coupées à un ou deux yeux de la branche horizontale, (voir grav. 3) c'est-à-dire tout près de la branche horizontale. Mais on pourra couper à un pied de hauteur les deux dernières branches afin qu'elles allongent d'autant les deux branches horizontales, et on doit ensuite couvrir et couvrir la vigne, tel qu'indiqué plus haut. Une autre manière de pratiquer la taille de troisième année consiste à ne tailler qu'une seule sur deux, des branches verticales, et à laisser les autres sur la branche horizontale, (voir grav. 4), après

les avoir raccourci à quatre pieds de hauteur environ. La taille de quatrième année est la même que celle de la troisième si on a coupé l'automne précédent toutes les branches verticales. Si, au contraire, on a laissé sur la branche horizontale une branche sur deux, on enlève, le quatrième automne, les branches ainsi laissées, et qui ont produit les branches à fruit de la quatrième année, ne laissant pour



3.—Taille de 3^{ème} année, 1^{ère} méthode.

l'année suivante que celles qui n'ont pas fructifié, et qui devront donner des branches à fruit.

La taille des années subséquentes est la même que celle indiquée pour la quatrième année. Mais ordinairement on ne laisse que cinq pieds de longueur aux branches horizontales des vignes.

Il ne faut pas oublier que le but principal de la taille de la vigne est de lui faire produire du bois nouveau, qui est le seul sur lequel vient le fruit. On doit donc tendre à faire produire à la vigne le plus de bois nouveau possible pourvu qu'elle ait la force de le mûrir, ce que l'on obtient par le pincement bien entendu en été.

Ces quelques principes rapidement énoncés devront suffire pour guider ceux qui n'auraient pas encore d'expérience dans la culture de la vigne. J. C. C.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION-ENSEIGNEMENT GRATUIT théorique et pratique, \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agric. lute. Cours de 2 ans, comprenant géométrie, arithmétique, orthographe, agriculture dans toutes ses parties, art vétérinaire, droit rural, etc. Pratique 8 hrs. heb. 4 hrs. l'hiver. Vacances en janvier et février. Conditions d'admission—Application par écrit au Directeur de l'École, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer. Les écoles d'agriculture sont plus avancées sous tous les rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

JOS. GAUBERT, Propr. Directeur
J. G. N. MARSAN, Secr. M. C. A.
Professeur-Gérant.

COLLEGE VÉTÉRINAIRE DE MONTREAL.
Département Français, Fondé en 1866, par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.—Allié à la Faculté médicale du Collège Victoria.

Le cours comprend la Botanique, la Chimie, la Physiologie, la Matière Médicaine, l'Anatomie, la médecine Vétérinaire et la Chirurgie. Il est de trois sessions, de six mois chacune.

Les lectures commencent le 2nd jour d'octobre et elles continuent jusqu'à la fin de mars.

Le Conseil d'Agriculture offre vingt bourses gratuites, dont 7 pour le département Anglais, et 13 pour le département Français; celles-ci sont pour les jeunes gens de la Province de Québec seulement. Les candidats doivent être recommandés par la Société d'Agriculture de leur comté et passer l'examen de matriculation. Des prospectus donnant tous les renseignements nécessaires aux candidats seront envoyés gratuitement à ceux qui en feront la demande au Principal.

D. McEACHRAN F. R. C. V. S.
No. 6 Union Avenue.

COMPAGNIE CANADIENNE DE CONSERVES alimentaires. Usines et Bureaux 30 rue Henderson, Palais Québec. Conserves de viande, poisson, légumes et fruits—Vente, en gros seulement—Premier Prix et diplôme d'honneur à l'Exposition Provinciale de Québec 1877—Trois premiers prix, deux médailles et un diplôme d'honneur à la grande Exposition de la Puissance, Ottawa 1879.

G. M. COSSITT & BRO., CONSTRUCTEURS des meilleures FACINESSES et MOISSONNEUSES DISTRICTS. Essayez-les. Voir notre catalogue illustré envoyé gratuitement. R. L. LATIMER, Bureau de M. M. Cossitt, 81 Rue McGill, Montréal.

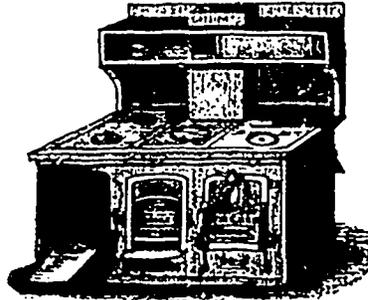
BETAIL AYRSHIRE.

TAUREAUX, VACHES ET GENISSES.

Tous aux livres de généalogie du Canada et des États-Unis.

Offerts à bon marché, par

JOHN L. GIBB,
Compton, P. Q.



FOURNEAUX ÉCONOMIQUES FRANÇAIS—

Ces poêles sont les plus commodes pour la cuisine; ils réunissent à l'économie du combustible, une grande durée et une efficacité complète. Ils sont en tous points parfaits. Nous les construisons de manière à chauffer par l'eau chaude tous les appartements d'une grande maison en même temps qu'ils suffisent à tous les besoins de la cuisine. Nos fourneaux sont en opération à Montréal, au St. Lawrence Hall, à l'Hotel Ottawa, aux couvents d'Hotel de la Bon Pasteur et de St. Brigitte, à Varennes chez M. Ed. Barnard, Directeur de l'agriculture et chez des centaines d'autres personnes qui, toutes, nous ont donné les plus hautes recommandations.—Pour renseignements plus amples s'adresser à MM. BURNS & GORMLEY, 675 rue Craig, Montréal.

LE SOUSSIGNÉ DESIRE SE PROCURER DES Bœufs de race améliorée, et des Cochons mâles de race WHITE-CHESTER.

St-Maurice, AIMÉ LEVASSEUR.
Comté de Champlain.

PLATRE RECENTMENT MOULU

toujours en magasin

et provenant du meilleur plâtre du Cap Breton.

S'adresser à

MM. LYMAN, CLARE & CIE.

332 à 386, Rue St. Paul, Montréal.

A VENDRE.—BETAIL AYRSHIRE, COCHONS Berkshires, races pures,

S'adresser à **MR. LOUIS BEAUBIEN,**
16, Rue St. Jacques, Montréal.

ÉTABLIS EN 1839—MM. FROST & WOOD— Smith's Falls, Ont. Fabricants de Fauchuses et de Moissonneuses. Râteaux à cheval, Chartrés en acier, Bouleverseurs, rouleaux, etc., etc. Pour les détails, s'adresser à

LARMONTH & FILS,
33 rue du Collège, Montréal.

Le Journal d'Agriculture Illustré.—The Illustrated Journal of Agriculture. Tout souscripteur à une société de comté, d'agriculture ou d'horticulture, a droit gratuitement au Journal d'Agriculture, soit en anglais, soit en français, selon le cas. Ces publications sont entièrement distinctes; elles sont toutes deux sous le contrôle du Département de l'agriculture et des travaux publics, de cette province. L'ABONNEMENT à chaque journal, pour toutes autres personnes, est d'Une Piastre, par année.

La distribution gratuite du journal est maintenant de 20,000 copies. On ne saurait donc annoncer plus avantageusement que dans les colonnes du Journal d'Agriculture tout ce qui intéresse les personnes qui habitent la campagne.

ANNONCES.—Par insertion: 20 mots \$1, et 6 cents par mot additionnel. 10 lignes et plus, 30 cents par ligne.

25 o/o d'escompte pour les annonces à l'année. Les abonnements et les annonces sont INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE.

S'adresser à **ED. A. BARNARD,**
DIRECTEUR DE L'AGRICULTURE,
10 Rue St. Vincent, Montréal.

Aux Sociétés d'Agriculture et au public en général L'imprimeur du Journal d'Agriculture se charge de toutes espèces d'impressions, de reliures et de gravures sur bois, aux conditions les plus favorables.—E. SENEAL, 10 Rue St. Vincent, Montréal